



## ENGAGEMENT, HONNÊTETÉ, RESPECT, TRANSPARENCE

### RÉUNION PUBLIQUE

#### CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST

Le mardi 13 mai 2025 / 19 h 00

École Marie Esther – 201, rue Hôtel de ville à Shippagan (N.-B.) E8S 1L1

#### ORDRE DU JOUR

---

1. Ouverture de la réunion
  - 1.1 Minute de silence
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
  - 5.1 Forum de discussion – CPAÉ
  - 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion
  - 7.1 FNCSF – Cotisation annuelle 2025-2026
8. Adoption des procès-verbaux
  - 8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 8 avril 2025 – avis de motion
  - 8.2 Suivis découlant des procès-verbaux
9. Vérification du rendement de la direction générale
  - 9.1 Nominations
  - 9.2 Rapport de vérification – Secteur de la Gestion financière
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
  - 10.1 Rapports des comités
    - 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
      - 10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – Rapport final au 31 mars 2025
      - 10.1.1.2 Rapport final d'exploitation du DSFNE – au 31 mars 2025
      - 10.1.1.3 Projet capitaux pour 2026-2027
    - 10.1.2 Comité jeunesse
    - 10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques
      - 10.1.3.1 Politique 1.8 – Réunions du CED

11. Renseignements
  - 11.1 Rapport de la présidente
  - 11.2 Correspondances
    - 11.2.1 Lettre du MEDPE – Planification des immobilisations pour l'exercices 2026-2027
    - 11.2.2 FNCSF
      - 11.2.2.1 Inscription au 35<sup>ème</sup> congrès de la FNCSF
      - 11.2.2.2 Frais d'adhésion annuelle 2025-2026 à la FNCSF
      - 11.2.2.3 Bourse Paul Charbonneau 2025
      - 11.2.2.4 Candidature pour le prix Jean-Robert Gauthier
12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)
13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public
14. Levée de la réunion

RÉUNION PUBLIQUE DU  
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST  
LE 13 MAI 2025

**HONNEUR AU MÉRITE**

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

---

Ce soir, le Conseil rend hommage à onze personnes :

- **Équipe de natation** de l'école Marie Esther composée de :

- Anna-Maude Mallais,
- Abiguëlle Duguay,
- Zoé-Pier LeBouthillier,
- Alissa-Anne Gagné,
- Sana Beldjilali,
- Catherine M. Haché.

dont la candidature a été proposée par l'enseignant Mikaël Comeau.

- **Équipe d'enseignante PAR** de l'école Marie Esther composée de :

- Monique Arseneault,
- Léonie Aubut,
- Cloé Ward

dont la candidature a été proposée par la directrice de l'école Marie Esther.

- **Madame Guylaine Mercier**, mentore en gestion des comportements, dont la candidature a été soumise par madame Monique Arseneault, enseignante.
- **Madame Cécile Gauvin**, enseignante dont la candidature a été soumise par madame Guylaine Mercier, mentore en gestion des comportements.

---

**L'équipe de natation de l'école** Marie Esther de Shippagan s'est illustrée de façon remarquable cette année en remportant le Prix Équipe à l'esprit sportif, une prestigieuse distinction décernée par l'Association sportive interscolaire du Nouveau-Brunswick (ASINB). Ce prix vise à reconnaître une équipe qui incarne de façon exemplaire les valeurs

---

---

fondamentales du sport scolaire : le respect, l'inclusion, le travail d'équipe, la persévérance et le jeu loyal.

C'est lors du banquet annuel de l'ASINB, tenu le 24 avril dernier, que l'équipe a été officiellement honorée. Leur attitude positive, leur entraide constante et leur respect envers les adversaires comme envers les officiels ont été soulignés par tous ceux et celles qui ont croisé leur chemin cette saison. Plus qu'une équipe de compétition, il s'agit d'un véritable modèle de collaboration, d'engagement et de leadership sportif.

Cette reconnaissance témoigne du dévouement des athlètes, de leur rigueur, de l'encadrement inspirant de leurs entraîneurs et du soutien de toute la communauté scolaire.

Bravo à nos nageuses pour avoir porté haut les couleurs de l'école, tant dans la piscine qu'à l'extérieur !

---

**L'équipe PAR** de l'école Marie Esther rayonne grâce à l'engagement, à la créativité et à l'humanisme de trois enseignantes exceptionnelles : **Mme Monique Arsenault**, **Mme Léonie Aubut** et **Mme Cloé Ward**. Chacune, à sa façon, contribue à faire de son milieu un espace d'apprentissage riche, inclusif et stimulant.

**Mme Monique Arsenault** se distingue par son accompagnement empreint de bienveillance et de professionnalisme. Grâce à son écoute attentive et à sa capacité à tisser des liens de confiance avec les familles, elle soutient efficacement les jeunes dans leurs parcours personnels et scolaires. Elle sait aussi rendre l'apprentissage de l'anglais vivant et concret à travers des projets originaux comme les voyages en train, les sorties cinéma et les compétitions de sandwiches, toujours pensés pour refléter les réalités des élèves.

**Mme Léonie Aubut**, quant à elle, insuffle une énergie innovante au sein de l'école par son expertise en technopédagogie. Elle transforme les mathématiques en une aventure accessible et captivante, tout en intégrant avec brio les outils numériques. Que ce soit par l'organisation du concours de robotique, la participation à Objectif Sécurité de TSNB (remporté par les élèves de l'école) ou les concours mathématiques, elle cultive chez les élèves un réel plaisir d'apprendre et de se dépasser.

**Mme Cloé Ward** enrichit son environnement éducatif par sa présence calme et inspirante. Elle joue un rôle clé dans le développement de la littératie active, éveillant chez les élèves un goût renouvelé pour la lecture, l'écriture et la pensée critique. Sa maîtrise des outils technologiques, toujours utilisés à bon escient, soutient également l'organisation des journées d'apprentissage expérientiel, en parfaite cohérence avec les finalités du Conseil.

---

---

Ensemble, ces trois professionnelles incarnent les valeurs de collaboration, d'innovation et de respect qui font la force de la communauté scolaire de Marie Esther.

Le Conseil remercie Mme Arsenault, Mme Aubut et Mme Ward pour leur engagement remarquable et leur impact positif sur nos jeunes.

---

**Madame Guylaine Mercier** est une personne exceptionnelle, une véritable lumière pour son école. Par sa générosité, sa bienveillance et son écoute, elle tisse chaque jour des liens humains précieux avec les élèves comme avec le personnel. Elle accompagne les enseignants avec douceur, les soutient dans leur mission et veille à ce que chacun se sente valorisé et entouré.

Toujours investie, elle coordonne l'accueil des nouveaux élèves, soutient activement les projets scolaires et anime le comité des ambassadeurs EME avec passion. Grâce à elle, les jeunes grandissent avec confiance, découvrent le pouvoir de l'entraide et développent un fort sentiment d'appartenance.

Avec son rire communicatif, son énergie contagieuse et son humanité profonde, Guylaine transforme son école en un lieu où il fait bon vivre, apprendre et grandir. Son engagement inspire toute la communauté scolaire.

Le Conseil remercie madame Guylaine Mercier pour tout ce qu'elle apporte à sa communauté d'école.

---

**Madame Cécile Gauvin** est une enseignante passionnée de mathématiques, de sciences et de cuisine, dont l'énergie contagieuse et l'humour bien dosé apportent un vent de fraîcheur au quotidien scolaire. Là où d'autres réagiraient avec tension, elle choisit le calme, le rire et la compréhension. Sa bienveillance, combinée à une grande ouverture d'esprit, font d'elle une éducatrice profondément humaine, capable d'entrer en relation avec tous les types d'apprenants.

Elle ne se contente pas de transmettre des connaissances : elle crée des liens. Avec elle, l'apprentissage devient vivant, accessible et même... savoureux ! Oui, son fameux tiroir à bonbons du vendredi fait le bonheur des élèves — et des collègues aussi !

Madame Cécile fait une réelle différence dans la vie de ses élèves, en leur partageant son savoir avec autant de cœur, de créativité et d'authenticité.

Le Conseil remercie madame Cécile Gauvin pour sa générosité professionnelle !

---

J'inviterais donc, mesdames **Anna-Maude, Abiguelle, Zoé-Pier, Alissa-Anne, Sana, Catherine, Monique, Léonie, Cloé, Guylaine** et **Cécile** à se joindre à moi afin qu'un

---

certificat « Honneur au mérite » vous soit remis. Le Conseil souhaite vous adresser ses plus sincères félicitations et vous exprimer toute sa gratitude pour votre impact remarquable auprès de votre communauté scolaire.

Un grand merci à chacune d'entre vous. Continuez sur cette belle lancée, nous sommes fiers de pouvoir compter sur des personnes aussi dévouées et inspirantes !

## Formulaire d'adhésion 2025-2026

---

CONSEIL, COMMISSION, DISTRICT SCOLAIRE OU ASSOCIATION, FÉDÉRATION :  
**CONSEIL D'ÉDUCATION DU DSFNE**

---

Nom de la personne ayant rempli le formulaire : Johanne Zanetti

---

Bien vouloir compléter le tableau suivant, en date du 30 septembre **2024** \* :

<b>Nombre total d'écoles à ce jour</b>	<b>34</b>
<b>Effectifs scolaires</b>	
Maternelle 4 ans :	537
Maternelle/Jardin (5 ans) :	608
Élémentaire :	4 566
Secondaire :	2 921
Autre (indiquer) :	
<b>Total :</b>	<b>8 632</b>
<b>Personnel</b>	
Personnel enseignant :	738
Personnel d'appui à l'enseignement (professionnels, éducateurs, autres) :	374
Personnel de soutien (secrétaires, concierges et autres) :	350
Cadres supérieurs :	18
Directions d'écoles :	63
<b>Total :</b>	<b>1 543</b>
<b>Budget annuel au 30 septembre 2024 :</b>	<b>143 253 423 \$</b>

*\* Note aux associations et aux fédérations : svp compléter un tableau distinct par conseil/district scolaire*

**Formule pour déterminer la cotisation annuelle = 1 700 \$ par conseil scolaire + 1,00 \$\*\* par élève**

**\*\* Les conseils scolaires de 500 élèves et moins ont un montant de cotisation fixe établi à 1 700 \$**

Nombre total d'élèves, en date du 30 septembre 2024 : 8 632

À titre de cotisation annuelle, je joins **10 332 \$**



**Bien vouloir imprimer cette page  
et la faire parvenir, accompagnée de votre paiement, au plus tard le 30 juin 2025, à :**

**Fédération nationale des conseils scolaires francophones**

435, rue Donald, bureau 203 Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Téléphone : (613) 744-3443    administration@fncsf.ca

## Politiques ciblées

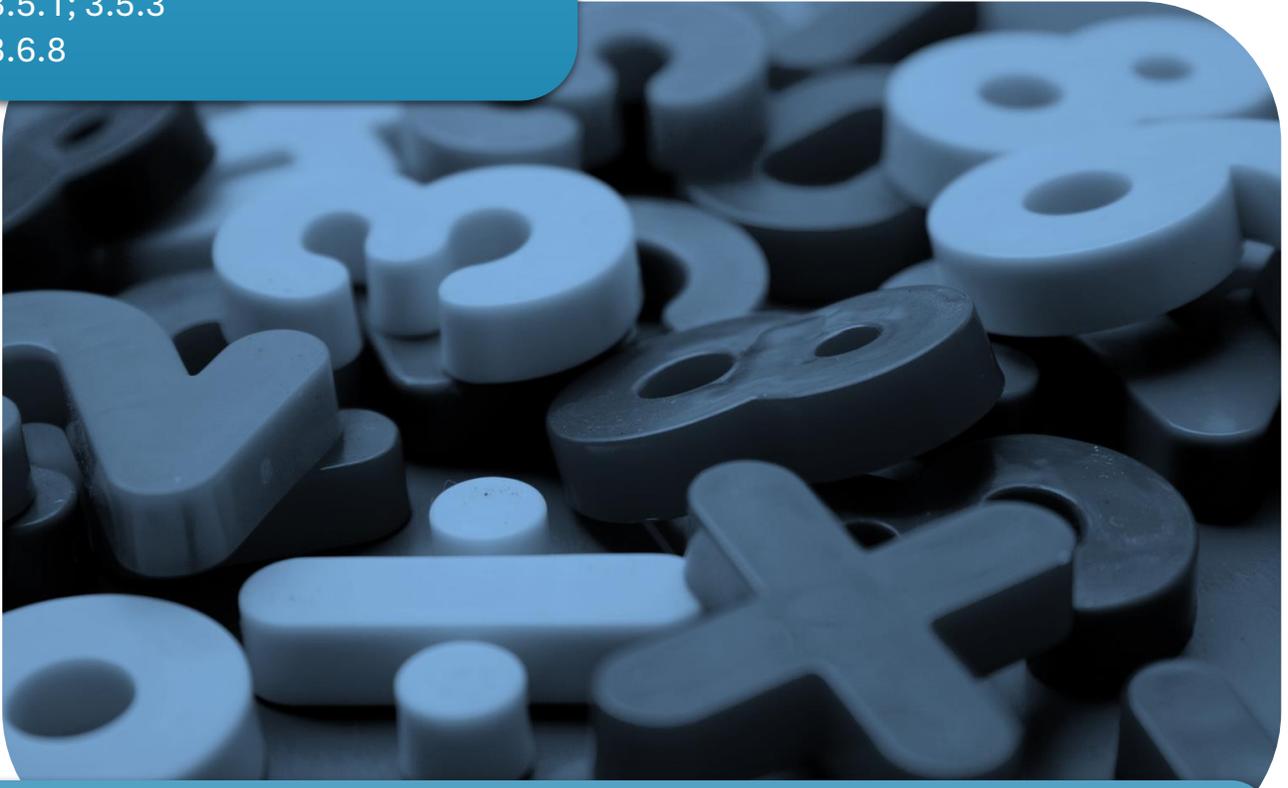
3.3.1; 3.3.2

3.4.1; 3.4.2; 3.4.3; 3.4.4; 3.4.5;

3.4.6

3.5.1; 3.5.3

3.6.8



# Rapport de vérification 2024-2025

## Secteur de la gestion financière

### Aperçu stratégique

Pour tous les secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel des secteurs visés selon leurs normes et leurs objectifs respectifs.

Afin de répondre aux exigences des politiques 3.3 « *Budgétisations / prévisions* » ; 3.4 « *Gestion des activités financières* » ; 3.5 « *Protection des actifs* » et 3.6 « *Communication et appui au Conseil* », voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

# Table des matières

Aperçu stratégique.....**Erreur! Signet non défini.**

I. ORGANISATION..... 2

II. NOTRE MISSION..... 3

III. NOS REALISATIONS / ACTIVITES ANNUELLES ..... 3

    1. Contrôles internes ..... 3

    2. Les activités avec le bureau du contrôleur ..... 5

    3. La responsabilité financière des écoles..... 5

    4. Le Budget : élaboration et suivi (*Politique 3.3.1*) ..... 6

IV. FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE..... 8

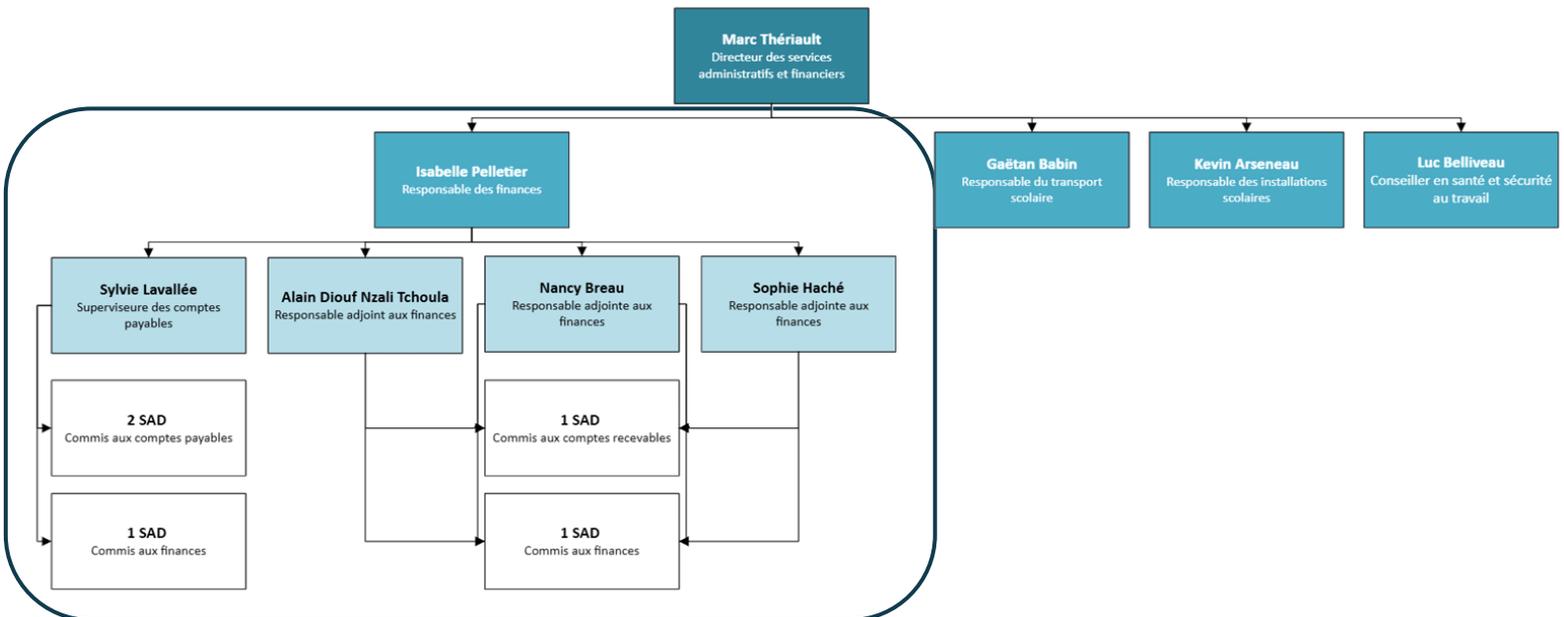
V. PROJECTION 2025- 2026 ..... 9

## I. ORGANISATION

Le secteur financier est l’une des composantes de la direction administrative et financière (DAF). La DAF est chapeauté par le Directeur Marc Thériault. Il se compose de quatre secteurs :

- Le secteur financier
- Le secteur transport
- Le secteur installation
- Le secteur santé et sécurité au travail

La structure organisationnelle du secteur financier est reprise ci-après :



## II. NOTRE MISSION

De manière globale, le secteur financier doit veiller à la saine gestion financière des fonds mis à la disposition du district tant par le ministère (budget régulier) que par le public (budget spécial). Pour bien mener sa mission, le secteur financier s'appuie sur les différentes politiques et directives provinciales. De manière non exhaustive, nous re prenons ci-après les responsabilités du secteur :

### Accompagnement

- Accompagner les gestionnaires dans les tâches financières (formation, soutien, etc.).
- Développer et fournir des outils de gestion financière aux utilisateurs de budget (formulaires simplifiés, tableurs Excel, outils de la petite caisse, processus etc.).

### Sécurité

- Mettre en place des dispositifs de contrôle interne des dépenses (achats, frais de déplacement, facture) et veiller au respect de ceux-ci par les gestionnaires.
- Veiller à la mise à jour des procédures et processus afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du secteur ainsi que la gestion des fonds mis à la disposition du district.
- Engagement des dépenses : autorisation des paiements et des dépenses conformément aux directives.

### Rapports

- Produire des rapports financiers conformes aux normes comptables.
- Faire les suivis adéquats aux demandes du Vérificateur général ou du Bureau du Contrôleur pour toutes questions financières.

## III. NOS RÉALISATIONS / ACTIVITÉS ANNUELLES

### 1. Contrôles internes

Pour toute dépense engagée par le district, nous devons veiller à ce que celle-ci soit conforme aux directives et politiques afin d'éviter au maximum les risques d'erreur (erreur de codage, erreur d'imputation, etc.) et de fraude. Notre activité de contrôle interne consiste donc à la conception et à la mise en place des dispositifs de surveillance dans l'utilisation du budget. Il se fait à travers plusieurs processus mis sur pied par nos services :

#### 1.1. Processus d'approbation de dépenses

Pour chaque dépense effectuée, pour chaque achat réalisé, il doit y avoir une approbation de la dépense par la personne qui a l'autorité de dépenser le budget remis. Les avis de transactions, factures, petites caisses et frais de déplacements sont tous des documents nécessitant la signature de la personne qui a l'autorité de dépenser. Le détail des processus de contrôle est le suivant :

Processus	Directives	Activités réalisées
<b>Les frais de déplacement</b>	<p><a href="#">5001- Frais de déplacement révisé 02012023.pdf</a></p> <p>AD-2801 <a href="#">Directives sur les frais de déplacement</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o S'assurer que le superviseur a autorisé la dépense</li> <li>o Vérifier que chaque dépense (frais d'hôtel, ticket stationnement, etc.) est en rapport avec les pièces justificatives.</li> <li>o Vérifier que les kilométrages renseignés sont conformes</li> <li>o Autoriser le paiement</li> </ul>
<b>Les achats (Cartes d'achats)</b>	<p>Directive provinciale AD-6405</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Formation ponctuelle et continue des détenteurs de carte sur les directives à l'utilisation de la carte d'achat</li> <li>o Rappel annuel des détenteurs de carte sur leur engagement à l'utilisation des cartes</li> <li>o Vérifier que seuls les achats autorisés sont faits avec les cartes et rejeter les achats non autorisés</li> <li>o S'assurer que les avis de transaction sont approuvés par des personnes autorisées</li> <li>o Vérifier et corriger les codages</li> <li>o S'assurer du respect des règles d'achats en fonction de l'endroit où se procurer la marchandise</li> <li>o Suivi du règlement des achats dans le délai de 30 jours</li> </ul>
<b>Processus d'achat (facture)</b>	<p><a href="#">(Politique 101 - Achat (gnb.ca))</a> du GNB et la directive</p> <p><a href="#">(5005- Achats de biens et services.pdf)</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o S'assurer que les factures sont approuvées par les personnes autorisées</li> <li>o Vérifier et corriger les codages</li> <li>o Approuver et effectuer les paiements</li> </ul>
<b>Le contrôle des rapports financiers et correction</b>		<p>Il s'agit au quotidien de contrôler les différents rapports financiers générés et éventuellement de procéder à la correction des erreurs de comptabilisation par des écritures.</p>

## 1.2. Statistiques

CARTES	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
D'ACHATS	221 cartes	223 cartes	252 cartes	261 cartes

### En 2024-2025 :

- 261 cartes actuellement en service au district
- 49 nouvelles cartes émises cette année
- 44 cartes annulées : retraites, changement de poste, etc.

ACHATS	2023-2024	2024-2025	Détails
Achats > 50 000\$	25	5	Les achats de plus de 50 000\$ portaient sur l'achat de produits technologique et de l'ameublement.
Achat avec exemption	8	2	Les achats avec exemption portaient sur des structures de jeux pour les écoles.

## 2. Les activités avec le bureau du contrôleur

Différentes demandes entrent à tout moment auprès du directeur des services administratifs et financiers. Annuellement, le secteur financier doit préparer et fournir différents rapports et autres informations sollicitées par le bureau du contrôleur. À noter qu'aucun retard n'a été signalé quant aux renseignements fournis au ministère.

## 3. La responsabilité financière des écoles

Les écoles sont responsables d'assurer la conformité avec les normes financières du district et de la province ainsi que voir à l'uniformité des comptes rendus. Si des anomalies devaient se présenter, elles seraient assujetties à des enquêtes. Advenant des irrégularités ou des évidences de fraude, des mesures seront prises.

Afin de mieux appuyer les directions d'école dans leur gestion financière, nous offrons des formations sur demande et/ou à l'embauche de nouvelles adjointes administratives.

### 3.1. Les fonds spéciaux

Outre la formation, nous accompagnons les écoles dans la gestion financière des fonds dits spéciaux (fonds scolaires et fonds autonomes). Il s'agit des montants d'argent générés par l'école autre que le budget remis par le district pour leur fonctionnement global (Collectes de fonds, cotisations des élèves, dons, etc.). Voici les contrôles internes qui sont en place pour la gestion de ces fonds :

- *L'obligation de deux signatures requises sur les chèques émis par les écoles.*
- *L'obligation de signer une déclaration conformément à la bonne gestion du contrôle interne et conflit d'intérêts par les écoles.*
- *La remise des états de compte mensuels des écoles au district.*
- *La sauvegarde des pièces justificatives (factures, talons de chèque, reçus, etc.).*

Rappelons qu’afin d’avoir une bonne connaissance des procédures des écoles quant à la gestion des fonds scolaires, deux actions ont été menées :

- *Le recrutement d’un coordonnateur de projets spéciaux en septembre 2023.*
- *Le déploiement de deux logiciels : Square qui est un système de paiement en ligne et Quickbooks pour la gestion financière.*

### 3.2. La location des écoles par la communauté

La location des installations scolaires est régie par la Directive 7001. Les revenus nets de location sont redistribués à la fin de l’année dans une proportion de 75% à l’école et de 25% au district scolaire. Les statistiques de location se présentent ainsi :

Détails	2023 -2024	2024 -2025
Nbre de contrat	181	195
Montant	274 855\$	243 949\$

## 4. Le Budget (Politique 3.3.1)

Afin de faire preuve de transparence avec la situation budgétaire du DSFNE, une analyse de la situation financière est passée en revue et des rapports financiers sont présentés lors de certaines réunions avec les membres du CED selon un calendrier établi.

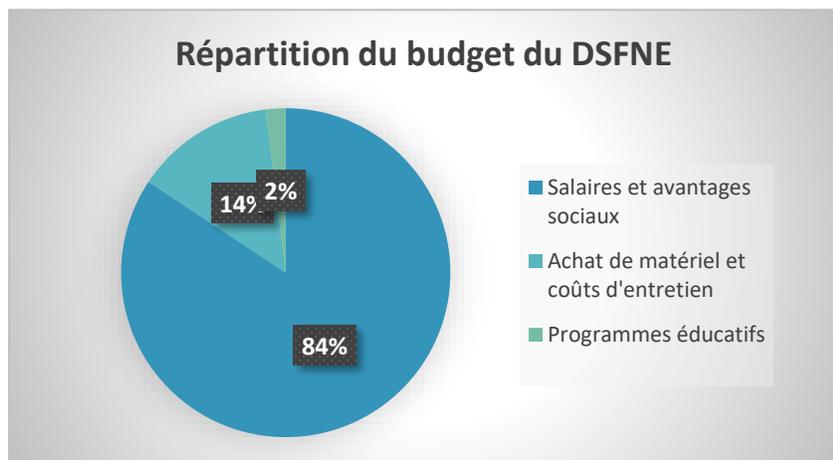
### 4.1 Utilisation globale du Budget

Le budget total 2024 -2025 du DSFNE était de : **146 783 065\$**

- Dépenses totales : **146 702 444\$**
- Surplus budgétaire : **80 620\$**

La répartition des dépenses associées au budget d’exploitation du DSFNE

- 86% sont remis en **salaires, avantages sociaux** ainsi qu’en frais de déplacement et services (126 135 249\$)
- 14% sont associées aux **achats de matériel, coûts d’entretien et les dépenses du CED** (16 678 565\$)
- 2% sont attribués aux **programmes éducatifs** et autres (3 344 246\$)



## 4.2 Budget par secteur

Le budget du district est partagé entre différents secteurs d'exploitation. La répartition par secteur du budget est reprise ci-après :

### Résultats financiers 2024-2025

Secteur	Budget	Dépenses totales	Surplus (Déficit)	Répartition des dépenses en %
Enseignement et services scolaires	72 634 184 \$	72 434 536 \$	199 648 \$	49%
Soutien administratif scolaire	6 744 680 \$	6 033 233 \$	711 447 \$	4%
Services d'appui aux élèves	16 156 964 \$	15 758 018 \$	398 946 \$	11%
Transport scolaire	6 729 430 \$	6 492 206 \$	237 224 \$	4%
Bâtiments	18 120 805 \$	19 317 594 \$	(1 196 789) \$	13%
Administration du district	8 286 747 \$	8 216 205 \$	70 542 \$	6%
Indemnités du personnel	12 394 036 \$	13 084 045 \$	(690 009) \$	9%
Programmes éducatifs	1 957 451 \$	2 014 175 \$	(56 724) \$	1%
Autres projets du district	3 758 769 \$	3 352 429 \$	406 340 \$	2%
<b>Grand total</b>	<b>146 783 066 \$</b>	<b>146 702 444 \$</b>	<b>80 620 \$</b>	

Au sein des écoles, le budget 2024-2025 incluant les finalités est réparti de la manière suivante :

	Budget	Dépenses
Budget activités pédagogiques	1 672 626 \$	1 656 816 \$
Fonds condition d'emploi personnel enseignant	101 834 \$	101 834 \$
École communautaire	17 000 \$	16 809 \$
Insertion professionnelle	35 000 \$	27 333 \$
Centres alternatifs	14 000 \$	12 675 \$
Vie carrière	10 500 \$	8 864 \$
Soutenir une vie saine	34 357 \$	37 227 \$
ICLC	175 000 \$	145 846 \$
École réimaginée	275 000 \$	287 371 \$
<b>Total</b>	<b>2 335 317 \$</b>	<b>2 294 775 \$</b>

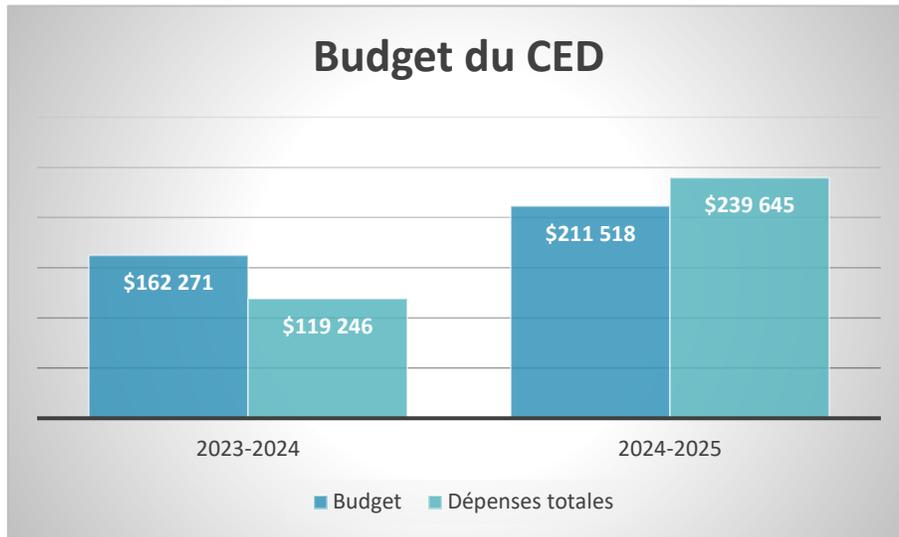
Voici la répartition des dépenses pour l'équipe pédagogique et le soutien aux écoles en 2024-2025 :

Équipe SSA	523 346 \$
Équipe pédagogique	534 811 \$
Journées formation PAQ	41 115 \$
<b>Total</b>	<b>1 099 272 \$</b>

## Politique 3.3 – Budgétisation/prévisions

*(Politique 3.3.2)*

### 4.3 Budget du CED et les finalités



Finalement, afin de continuer à faire vivre les trois finalités dans les écoles et d'en faire la promotion, les écoles du DSFNE ont dépensé 493 684 \$ pour l'avancement de celles-ci.

❖ **Apprendre tout au long de sa vie :**

- Écoles réimaginées : 287 371 \$

❖ **Vivre une vie saine et équilibrée : 60 467 \$**

❖ **Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle : 145 846 \$**

## Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil

*(Politique 3.6.8)*

### 4.4 Projection 2025 - 2026 : Plan de dépenses

Le plan de dépenses sera présenté lors de la réunion publique du CED de juin, car le financement accordé par le ministère est remis au district à la fin mai ou début juin. Un premier exercice doit être présenté et approuvé par le ministère avant que celui-ci ne soit mis de l'avant.

## IV. FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

- **Accord de réciprocité fiscale :** entrée en vigueur de l'accord de réciprocité fiscale (ARF) le 1er avril 2024. Mise en œuvre des ARF au niveau du district à partir de septembre 2024. Cet accord implique entre autres que le DSFNE doit payer et réclamer les taxes, ce qui était fait par le Ministère avant l'ARF.
- **Recrutement d'une nouvelle ressource :** recrutement le 10 mars 2025 d'un nouvel *adjoint aux finances* afin de renforcer l'équipe existante.

## V. PROJECTION 2025- 2026

**Passage de Ebs à Fusion** : Ce projet provincial vise à moderniser la prestation des services des ressources humaines, des finances et de l’approvisionnement au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick. L’implantation du système PRO devrait se poursuivre en 2025.

Au niveau du secteur finance, ce changement va impliquer :

- Une formation ponctuelle et continue du personnel du secteur finance et des SAD dans les écoles

# District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2024-2025

## Budget d'exploitation en date du 31 mars 2025

Activité	Budget 24-25	Dépenses en date du 31-03-25	Solde	Dépenses réelles 23-24
<b>Dépenses régulières</b>				
Indemnité par réunion	30 000 \$	27 500 \$	2 500 \$	32 000 \$
Per diem	15 000 \$	26 550 \$	(11 550) \$	- \$
	<b>45 000 \$</b>	<b>54 050 \$</b>	<b>(9 050) \$</b>	<b>32 000 \$</b>
<b>Congrès / conférences / formation</b>				
Participation	25 000 \$	11 465 \$	13 535 \$	21 162 \$
	<b>25 000 \$</b>	<b>11 465 \$</b>	<b>13 535 \$</b>	<b>21 162 \$</b>
<b>Réunions du CED</b>				
Annonces	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Pauses et location de salles	2 500 \$	6 782 \$	(4 282) \$	1 708 \$
Fournitures / équipement	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Autres services	- \$	2 346 \$	(2 346) \$	- \$
	<b>4 500 \$</b>	<b>9 128 \$</b>	<b>(4 628) \$</b>	<b>1 708 \$</b>
<b>Dépenses des membres du CED</b>				
Frais de déplacement	69 018 \$	44 141 \$	24 877 \$	42 870 \$
Autres fournitures	500 \$	969 \$	(469) \$	70 \$
Communication (Internet / cellulaire)	6 000 \$	7 269 \$	(1 269) \$	6 080 \$
	<b>75 518 \$</b>	<b>52 379 \$</b>	<b>23 139 \$</b>	<b>49 020 \$</b>
<b>CPAÉ</b>				
Formation pour les membres	2 000 \$	4 085 \$	(2 085) \$	850 \$
	<b>2 000 \$</b>	<b>4 085 \$</b>	<b>(2 085) \$</b>	<b>850 \$</b>
<b>Communication / promotion</b>				
Articles promotionnels	1 500 \$	- \$	1 500 \$	- \$
Information aux parents	1 000 \$	390 \$	610 \$	- \$
Publicité pour les évènements	1 500 \$	5 183 \$	(3 683) \$	695 \$
	<b>4 000 \$</b>	<b>5 573 \$</b>	<b>(1 573) \$</b>	<b>695 \$</b>
<b>Autres dépenses du CED</b>				
Honoraires professionnels / frais légaux / consultations	42 500 \$	43 934 \$	(1 434) \$	4 074 \$
Conseil jeunesse	4 000 \$	9 512 \$	(5 512) \$	173 \$
Bourses	7 000 \$	7 000 \$	- \$	7 000 \$
Autres activités	2 000 \$	42 519 \$	(40 519) \$	2 564 \$
	<b>55 500 \$</b>	<b>102 965 \$</b>	<b>(47 465) \$</b>	<b>13 811 \$</b>
<b>Total</b>	<b>211 518 \$</b>	<b>239 645 \$</b>	<b>(28 127) \$</b>	<b>119 246 \$</b>

# District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 mars 2025



			146 783 066 \$	146 702 442 \$	80 620 \$
			Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 mars 25	Variation
<b>Enseignement et services scolaires</b>			<b>72 634 184 \$</b>	<b>72 434 537 \$</b>	<b>199 649 \$</b>
<b>Salaires</b>			<b>69 525 027 \$</b>	<b>69 039 470 \$</b>	<b>485 558 \$</b>
P71100	3431	<u>Salaires enseignants</u>	66 119 021 \$	65 258 317 \$	860 704 \$
P71100	3467	<u>Enseignants suppléants</u>	2 152 000 \$	2 528 783 \$	(376 783) \$
P71400	3431	<u>Salaires enseignants sensoriels ouïe</u>	769 011 \$	761 596 \$	7 415 \$
P71500	3431	<u>Salaires enseignants sensoriels vue</u>	224 110 \$	225 391 \$	(1 281) \$
P72203	3431	<u>Congé d'études enseignants</u>	260 885 \$	265 382 \$	(4 497) \$
<b>Frais déplacements et autres services</b>			<b>305 500 \$</b>	<b>312 257 \$</b>	<b>(6 757) \$</b>
P71100	4904 000	Déplacement enseignants	8 000 \$	9 226 \$	(1 226) \$
P71100	4904 C46	Déplacement conseillers en orientation	10 000 \$	5 161 \$	4 839 \$
P71100	4904 C47	Déplacement enseignants itinérants	10 000 \$	12 041 \$	(2 041) \$
P71100	4904 C48	Déplacement enseignants ressources	65 000 \$	57 200 \$	7 800 \$
P71100	4904 C49	Déplacement directions et directions adj.	20 000 \$	16 518 \$	3 482 \$
P71100	4904	Déplacement équipe SSA	140 000 \$	172 622 \$	(32 622) \$
P71400	4904	Déplacement ens. sensoriels ouïe	40 000 \$	24 393 \$	15 607 \$
P71500	4904	Déplacement ens. sensoriels vue	12 500 \$	15 096 \$	(2 596) \$
<b>Matériel et équipement</b>			<b>2 803 657 \$</b>	<b>3 082 810 \$</b>	<b>(279 152) \$</b>
P71100	5189	Cours de métier	100 000 \$	2 626 \$	97 375 \$
P71300	3467	Cas complexes	308 931 \$	196 895 \$	112 037 \$
P71400	5189	Matériel enseignants sensoriels ouïe	3 800 \$	4 207 \$	(407) \$
P71500	5189	Matériel enseignants sensoriels vue	920 \$	1 011 \$	(91) \$
P72204	5189	Budget formation personnel enseignant	- \$	13 092 \$	(13 092) \$
P72205	4509	Convocation ministère	3 500 \$	1 253 \$	2 247 \$
P72209	5189	FCEPE	101 800 \$	101 834 \$	(34) \$
P73111	5189	Budget des écoles	1 447 626 \$	1 656 816 \$	(209 190) \$
P73116	5189	Budget régulier équipe SSA et pédagogique	355 120 \$	523 346 \$	(168 226) \$
P73116	5189 C89	Journées PAQ	14 000 \$	41 115 \$	(27 115) \$
P73118	5189	Budget équipe pédagogique	317 960 \$	534 811 \$	(216 851) \$
P73909	4509	Écoles planifiées	150 000 \$	5 805 \$	144 195 \$
<b>Soutien administratif scolaire</b>			<b>6 744 680 \$</b>	<b>6 033 233 \$</b>	<b>711 448 \$</b>
<b>Salaires</b>			<b>6 363 230 \$</b>	<b>5 699 795 \$</b>	<b>663 436 \$</b>
P72100	3431	<u>Salaires adjointes administratives</u>	1 933 052 \$	1 865 137 \$	67 915 \$
P72100	3466	<u>Remplacements adjointes administratives</u>	276 000 \$	284 610 \$	(8 610) \$
P72201	3431	<u>Salaires psy, TS, ortho</u>	3 365 076 \$	2 923 150 \$	441 926 \$
P72202	3431	<u>Salaires préposées bibliothèque</u>	742 102 \$	602 269 \$	139 833 \$
P72202	3466	<u>Remplacements préposées bibliothèque</u>	47 000 \$	24 628 \$	22 372 \$
<b>Frais déplacements et autres services</b>			<b>381 450 \$</b>	<b>333 437 \$</b>	<b>48 012 \$</b>
P72100	4869	<u>Frais de communication écoles</u>	278 000 \$	243 728 \$	34 272 \$
P72100	4904	Déplacements adjointes administratives	11 000 \$	10 248 \$	752 \$

# District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 mars 2025



			146 783 066 \$	146 702 442 \$	80 620 \$
			Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 mars 25	Variation
P72201	4793	Frais de consultation (psy, TS, ortho)	9 950 \$	- \$	9 950 \$
P72201	4869	Déplacements et cellulaires psy, TS, ortho	80 000 \$	77 415 \$	2 585 \$
P72202	4904	Déplacements préposées bibliothèque	2 500 \$	2 047 \$	453 \$
<b>Services d'appui aux élèves</b>			<b>16 156 964 \$</b>	<b>15 758 018 \$</b>	<b>398 946 \$</b>
<b>Salaires</b>			<b>16 002 964 \$</b>	<b>15 649 549 \$</b>	<b>353 415 \$</b>
P72301	3431	<u>Salaires AÉ</u>	12 249 962 \$	11 610 194 \$	639 768 \$
P72301	3466	<u>Remplacements AÉ</u>	950 000 \$	957 908 \$	(7 908) \$
P72200	3431	<u>Salaires mentors</u>	1 480 525 \$	1 704 255 \$	(223 730) \$
P72200	3466	<u>Remplacements mentors</u>	34 900 \$	46 109 \$	(11 209) \$
P73902	3431	<u>Salaires intervenantes</u>	1 244 177 \$	1 260 884 \$	(16 707) \$
P73902	3451	<u>Remplacements intervenantes</u>	43 400 \$	70 199 \$	(26 799) \$
<b>Frais déplacements et autres services</b>			<b>12 000 \$</b>	<b>24 198 \$</b>	<b>(12 198) \$</b>
P72200	4904	Déplacement mentors	12 000 \$	19 944 \$	(7 944) \$
P73902	4904	Déplacement intervenantes	- \$	4 254 \$	(4 254) \$
<b>Matériel et équipement</b>			<b>142 000 \$</b>	<b>84 271 \$</b>	<b>57 729 \$</b>
P72301	6479	C84 Technologie d'aide	42 000 \$	39 390 \$	2 610 \$
P72301	4763	C88 Projets rénovations - besoins spéciaux	100 000 \$	44 881 \$	55 119 \$
<b>Transport scolaire</b>			<b>6 729 430 \$</b>	<b>6 492 208 \$</b>	<b>237 222 \$</b>
<b>Salaires</b>			<b>3 600 630 \$</b>	<b>3 571 249 \$</b>	<b>29 381 \$</b>
P75100	3431	<u>Salaires chauffeurs autobus</u>	3 268 325 \$	3 319 052 \$	(50 727) \$
P75100	3432	<u>Heures supplémentaires chauffeurs</u>	50 000 \$	65 697 \$	(15 697) \$
P75100	3466	<u>Remplacements chauffeurs</u>	263 000 \$	168 098 \$	94 902 \$
P75100	3705	Indemnité chauffe-moteurs	16 305 \$	15 652 \$	653 \$
P75100	3706	Examen médical	3 000 \$	2 750 \$	250 \$
<b>Frais déplacements et autres services</b>			<b>3 113 800 \$</b>	<b>2 909 184 \$</b>	<b>204 616 \$</b>
P75100	4554	<u>Transport sous contrat</u>	75 000 \$	75 193 \$	(193) \$
P75100	4731	<u>Facturation autobus</u>	3 000 000 \$	2 768 850 \$	231 150 \$
P75100	4869	<u>Cellulaires chauffeurs</u>	16 800 \$	12 927 \$	3 873 \$
P75100	4904	Déplacements chauffeurs	7 000 \$	10 808 \$	(3 808) \$
P75200	4731	Périscolaire / Parascolaire	- \$	41 406 \$	(41 406) \$
P75300	4731	Jeux de l'acadie	15 000 \$	- \$	15 000 \$
<b>Matériel et équipement</b>			<b>15 000 \$</b>	<b>11 775 \$</b>	<b>3 225 \$</b>
P75100	5639	Autres fournitures	15 000 \$	11 775 \$	3 225 \$
<b>Bâtiments</b>			<b>18 120 805 \$</b>	<b>19 317 594 \$</b>	<b>(1 196 789) \$</b>
<b>Salaires</b>			<b>7 775 557 \$</b>	<b>7 895 552 \$</b>	<b>(119 995) \$</b>
P74100	3431	<u>Salaires concierges</u>	7 214 557 \$	7 511 618 \$	(297 061) \$

# District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 mars 2025



			146 783 066 \$	146 702 442 \$	80 620 \$
			Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 mars 25	Variation
P74100	3432	<u>Heures supplémentaires</u>	25 000 \$	3 819 \$	21 181 \$
P74100	3466	<u>Remplacements concierges</u>	536 000 \$	353 990 \$	182 010 \$
P74100	3435	Prime de poste	- \$	26 125 \$	(26 125) \$
<b>Coûts fixes d'entretien</b>			<b>7 983 358 \$</b>	<b>7 834 262 \$</b>	<b>149 096 \$</b>
P74100	4251	<u>Chauffage</u>	750 000 \$	698 553 \$	51 447 \$
P74100	4252	<u>Éclairage et électricité</u>	4 400 000 \$	4 342 691 \$	57 309 \$
P74100	4253	<u>Eau</u>	660 000 \$	665 111 \$	(5 111) \$
P74100	4513	<u>Enlèvement des ordures</u>	410 071 \$	410 284 \$	(213) \$
P74100	4539	Services d'inspection annuel	100 000 \$	134 646 \$	(34 646) \$
P74100	4711	<u>Déneigement</u>	1 159 287 \$	1 008 875 \$	150 412 \$
P74100	4731	<u>Facturation fourgonnettes</u>	300 000 \$	277 595 \$	22 405 \$
P74100	4763	Autres frais réparations à transférer P74102	- \$	7 838 \$	(7 838) \$
P74100	4868	<u>Cellulaires réparateurs</u>	9 000 \$	15 466 \$	(6 466) \$
P74100	4904	Déplacements concierges et réparateurs	45 000 \$	69 768 \$	(24 768) \$
P74100	5419	Équipement conciergerie	50 000 \$	94 324 \$	(44 324) \$
P74100	6477	Équipement cafétéria	100 000 \$	94 739 \$	5 261 \$
P74100	6479	Équipement autres installations	- \$	14 372 \$	(14 372) \$
<b>Coûts variables et projets d'entretien</b>			<b>2 361 890 \$</b>	<b>3 587 779 \$</b>	<b>(1 225 890) \$</b>
P74102	4769	Autres services de réparations	2 000 000 \$	2 787 098 \$	(787 098) \$
P74101	4769	Vandalisme	- \$	1 434 \$	(1 434) \$
P74104	4769	Santé et sécurité	15 000 \$	22 578 \$	(7 578) \$
P74105	4769	Vacant	- \$	12 413 \$	(12 413) \$
P74106	4769	Amiante	- \$	4 019 \$	(4 019) \$
P74117	4769	Salle de formation district	325 000 \$	798 233 \$	(473 233) \$
P74119	4769	Dépenses récupérables	21 890 \$	(37 995) \$	59 885 \$
<b>Gestion du district</b>			<b>8 286 747 \$</b>	<b>8 216 205 \$</b>	<b>70 540 \$</b>
<b>CED</b>			<b>211 518 \$</b>	<b>239 646 \$</b>	<b>(28 128) \$</b>
P76100	3451	CCO Budget du CED	211 518 \$	239 646 \$	(28 128) \$
<b>Salaire personnel du district</b>			<b>4 376 112 \$</b>	<b>4 549 605 \$</b>	<b>(173 493) \$</b>
P76200	3431	<u>Salaire</u>	4 219 538 \$	4 300 241 \$	(80 703) \$
P76200	3432	<u>Surtemps</u>	95 374 \$	120 583 \$	(25 209) \$
P76200	3451	<u>Surnuméraires et remplacement</u>	61 200 \$	128 781 \$	(67 581) \$
<b>Déplacements, services et équipement</b>			<b>474 374 \$</b>	<b>457 332 \$</b>	<b>17 042 \$</b>
P76200	4509	Autres services	40 000 \$	17 568 \$	22 432 \$
P76200	4611	Frais de poste	35 000 \$	23 422 \$	11 578 \$
P76200	4702	Photocopies	20 000 \$	5 671 \$	14 329 \$
P76200	4869	<u>Autres services téléphone</u>	40 000 \$	51 685 \$	(11 685) \$
P76200	4904	Déplacements personnel du bureau	225 000 \$	295 517 \$	(70 517) \$
P76200	5739	Autres fournitures de bureau	40 000 \$	51 692 \$	(11 692) \$

# District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 mars 2025



			146 783 066 \$	146 702 442 \$	80 620 \$
			Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 mars 25	Variation
P76200	6479	Équipement	74 374 \$	8 634 \$	65 740 \$
P76200	8439	Autres réclamations	- \$	3 143 \$	(3 143) \$
<b>Fonctionnement &amp; entretien bureau district</b>			<b>645 515 \$</b>	<b>524 914 \$</b>	<b>120 599 \$</b>
P76400	4252	Éclairage et électricité	44 880 \$	68 829 \$	(23 949) \$
P76400	4253	Eaux et égouts	3 000 \$	2 439 \$	561 \$
P76400	4513	Enlèvement des ordures	8 292 \$	7 778 \$	514 \$
P76400	4711	Déneigement	11 220 \$	11 760 \$	(540) \$
P76400	4721	Terrains et bâtiments	573 123 \$	431 589 \$	141 534 \$
P76400	4769	Autre services de réparation	5 000 \$	2 521 \$	2 479 \$
<b>Informatique</b>			<b>1 313 454 \$</b>	<b>1 361 573 \$</b>	<b>(48 118) \$</b>
P72402	3431	Salaire	1 101 454 \$	1 145 275 \$	(43 821) \$
P72402	4509	Autres services	5 000 \$	3 724 \$	1 276 \$
P72402	4904	Déplacement	32 000 \$	38 624 \$	(6 624) \$
P72402	6479	Matériel et équipement informatique	175 000 \$	173 949 \$	1 051 \$
<b>Rétention et recrutement</b>			<b>761 293 \$</b>	<b>540 036 \$</b>	<b>221 256 \$</b>
P78109	4509	Salaires	436 293 \$	369 244 \$	67 049 \$
P78109	4904	Déplacement et matériel	325 000 \$	170 793 \$	154 207 \$
<b>Autres secteurs</b>			<b>504 481 \$</b>	<b>543 099 \$</b>	<b>(38 618) \$</b>
P76500	4904	Perfectionnement non-enseignants	35 000 \$	48 789 \$	(13 789) \$
P76600	4509	Projets administratifs	125 021 \$	182 014 \$	(56 993) \$
P78103	4509	Budget DSAF	24 460 \$	33 990 \$	(9 530) \$
P78106	4801	Santé et sécurité	70 000 \$	41 674 \$	28 326 \$
P78107	4509 B47	Budget DG	40 000 \$	45 356 \$	(5 356) \$
P78107	4509 B39	Rencontre d'orientation	45 000 \$	43 138 \$	1 862 \$
P78108	4031	Communication	85 000 \$	84 276 \$	724 \$
P78197	4793	Budget RH / mieux-être	80 000 \$	63 862 \$	16 138 \$
<b>Indemnités du personnel</b>			<b>12 394 036 \$</b>	<b>13 084 045 \$</b>	<b>(690 010) \$</b>
P77100	3441	Vacances	1 977 200 \$	2 256 193 \$	(278 993) \$
P77100	3602	Régime de pensions du Canada	5 443 308 \$	5 651 798 \$	(208 490) \$
P77100	3604	Assurance-emploi	1 796 011 \$	2 021 513 \$	(225 502) \$
P77100	3603	Assurance maladie	1 591 000 \$	1 631 497 \$	(40 497) \$
<b>Autres avantages sociaux</b>			<b>1 586 517 \$</b>	<b>1 523 044 \$</b>	<b>63 472 \$</b>
P77100	3466	Réclamation TSNB	369 157 \$	336 217 \$	32 940 \$
P77100	3601	Assurance-vie collective	121 500 \$	99 469 \$	22 031 \$
P77100	3709	Autres coûts de l'employeur	93 000 \$	84 498 \$	8 502 \$
P77100	3711	Cotisations à CAT	1 002 859 \$	1 002 860 \$	(1) \$
<b>Programmes</b>			<b>1 957 451 \$</b>	<b>2 014 175 \$</b>	<b>(56 726) \$</b>

# District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 mars 2025



			146 783 066 \$	146 702 442 \$	80 620 \$
			Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 mars 25	Variation
<b>Actualisation linguistique</b>			<b>260 536 \$</b>	<b>357 864 \$</b>	<b>(97 329) \$</b>
P73900	3431	<u>Salaire</u>	200 536 \$	301 359 \$	(100 823) \$
P73900	4904	Déplacement	10 000 \$	11 255 \$	(1 255) \$
P73900	5189	Matériel	50 000 \$	45 251 \$	4 749 \$
<b>École Communautaire</b>			<b>1 143 429 \$</b>	<b>1 143 322 \$</b>	<b>107 \$</b>
P72211	3431	<u>Salaire</u>	1 108 929 \$	1 107 931 \$	998 \$
P72211	4904	Déplacement	17 500 \$	18 582 \$	(1 082) \$
P72211	5189	Matériel	17 000 \$	16 809 \$	191 \$
<b>Petite enfance</b>			<b>155 470 \$</b>	<b>110 708 \$</b>	<b>44 762 \$</b>
P73112	3431	<u>Salaire</u>	95 470 \$	72 835 \$	22 635 \$
P73112	4904	Déplacement	20 000 \$	7 909 \$	12 091 \$
P73112	5189	Matériel	40 000 \$	29 964 \$	10 036 \$
<b>Premières nations</b>			<b>105 823 \$</b>	<b>112 136 \$</b>	<b>(6 313) \$</b>
P73500	3431	<u>Salaire</u>	57 423 \$	53 475 \$	3 948 \$
P73500	4904	Déplacement	5 000 \$	10 614 \$	(5 614) \$
P73500	5189	Matériel	43 400 \$	48 047 \$	(4 647) \$
<b>Nouveaux arrivants</b>			<b>70 493 \$</b>	<b>83 881 \$</b>	<b>(13 388) \$</b>
P73901	3431	<u>Salaires</u>	53 493 \$	65 791 \$	(12 298) \$
P73901	4904	Déplacement	10 000 \$	9 662 \$	338 \$
P73901	5189	Matériel	7 000 \$	8 428 \$	(1 428) \$
<b>Autres programmes</b>			<b>221 700 \$</b>	<b>206 265 \$</b>	<b>15 435 \$</b>
P73113	3451	Tutorat	10 000 \$	4 434 \$	5 566 \$
P73114	5241	Budget nutrition	37 700 \$	3 183 \$	34 517 \$
P73119	3431	Tutorat ayants droits	2 000 \$		2 000 \$
P73154	3431	Programme insertion professionnelle	35 000 \$	27 333 \$	7 667 \$
P73202	3451	Anglais langue seconde	2 500 \$	74 363 \$	(71 863) \$
P73203	3451	Préceptorat	7 000 \$	1 262 \$	5 738 \$
P73301	3451	Foyer-hôpital	2 500 \$	2 240 \$	260 \$
P73903	5189	Transition scolaire	30 000 \$	33 332 \$	(3 332) \$
P73914	4793	Avenir-jeunesse	10 000 \$	7 134 \$	2 866 \$
P78194	5189	Équipes stratégique	85 000 \$	52 984 \$	32 016 \$
<b>Projets et financement spécifique</b>			<b>3 436 715 \$</b>	<b>3 029 716 \$</b>	<b>406 999 \$</b>
<b>Centres alternatifs et phares</b>			<b>447 829 \$</b>	<b>441 457 \$</b>	<b>6 372 \$</b>
P78100	3431	<u>Salaire</u>	395 229 \$	392 912 \$	2 317 \$
P78100	4554	Transport sous contrat	5 000 \$	- \$	5 000 \$
P78100	4721	Loyer bâtiment	33 600 \$	33 600 \$	- \$
P78100	4868	Autres services	- \$	2 270 \$	(2 270) \$

# District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 mars 2025



			146 783 066 \$	146 702 442 \$	80 620 \$
			Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 mars 25	Variation
P78100	5189	Matériel centres alternatifs	14 000 \$	12 675 \$	1 325 \$
<b>Coordonnateurs vie-carrière</b>			<b>473 725 \$</b>	<b>462 771 \$</b>	<b>10 953 \$</b>
P78104	3431	<u>Salaire</u>	436 725 \$	443 072 \$	(6 347) \$
P78104	4554	Transport sous contrat CVC	8 000 \$	6 600 \$	1 400 \$
P78104	4904	Déplacement	10 000 \$	4 236 \$	5 764 \$
P78104	5189	Matériel	19 000 \$	8 864 \$	10 136 \$
<b>Volet culturel</b>			<b>517 337 \$</b>	<b>282 590 \$</b>	<b>234 748 \$</b>
P78199	3431	<u>Salaire</u>	51 670 \$	45 583 \$	6 087 \$
P78199	4509 C81	Matériel	43 500 \$	65 488 \$	(21 988) \$
P78199	4904	Déplacement	5 000 \$	2 348 \$	2 652 \$
P78199	4509 CS1	Salon du livre	27 000 \$	4 170 \$	22 830 \$
P78199	4509 C55	Place aux compétences	165 000 \$	165 000 \$	- \$
P78199	4509	PLOE	225 167 \$	- \$	225 167 \$
<b>Amélioration continue</b>			<b>599 617 \$</b>	<b>581 289 \$</b>	<b>18 328 \$</b>
P78195	3431	<u>Salaire</u>	489 617 \$	492 144 \$	(2 527) \$
P78195	4904	Déplacement	45 000 \$	52 204 \$	(7 204) \$
P78195	5189	Matériel	65 000 \$	36 941 \$	28 059 \$
<b>Finalités du district</b>			<b>550 000 \$</b>	<b>503 786 \$</b>	<b>46 214 \$</b>
P73905	4509	Soutenir une vie saine et équilibrée	80 000 \$	70 569 \$	9 431 \$
P73906	4509	Vivre son identité	175 000 \$	145 846 \$	29 154 \$
P73907	4509	École réimaginée	275 000 \$	287 371 \$	(12 371) \$
P73908	4509	Autres initiatives des finalités	20 000 \$	- \$	20 000 \$
<b>Autres projets</b>			<b>848 207 \$</b>	<b>757 822 \$</b>	<b>90 384 \$</b>
P78105	3431	<u>Cours en ligne et prêts de services</u>	848 207 \$	764 480 \$	83 727 \$
P78120	5189	Génie arts	- \$	(6 657) \$	6 657 \$
<b>PPPPPP</b>		<b>TAXE NON-REMBOURSABLE</b>	<b>322 054 \$</b>	<b>322 713 \$</b>	<b>(659) \$</b>
<b>Grand total</b>			<b>146 783 066 \$</b>	<b>146 702 442 \$</b>	<b>80 620 \$</b>

## 1 PROCESSUS DE GOUVERNE

### 1.8 Réunions du Conseil

Les réunions du Conseil se dérouleront avec respect de ses propres règles, incluant les règles de procédures de réunion selon la référence du Code Morin.

1.8.1 Le Conseil d'éducation doit tenir un minimum de dix (10) réunions ordinaires publiques et dix (10) réunions de travail chaque année.

1.8.1.1 Le processus suivant sera respecté pour les réunions de travail :

- a) la présidence ou un autre membre du Conseil fait une mise en situation du sujet de discussion; comité plainiez.
- b) la présidence gère la discussion libre sur le sujet;
- c) la présidence invite (tour de table ou autre) les membres du Conseil à se prononcer sur le sujet, tout en s'assurant que chaque membre qui le désire, aie l'occasion de s'exprimer;
- d) aucun membre du Conseil, n'a le droit de parler plus d'une fois sur la question, sauf si le membre a un élément nouveau à apporter à la discussion;
- e) à la fin des commentaires reçus, la présidence invite l'assemblée à se positionner en précisant le suivi à accorder au dossier (ex. avis de motion à la réunion ordinaire publique, recherche d'information sur la question, etc.).

1.8.2 Au cours de ses réunions, le Conseil s'en tiendra à l'examen des questions qui, selon sa politique, relèvent nettement de lui et non de la direction générale.

1.8.3 Les délibérations seront équitables, ouvertes et complètes tout en étant expéditives, ordonnées et à point.

1.8.4 Le respect de l'ordre du jour sera impératif. (*Voir Annexe 1 : ordre du jour – Réunion de travail / Annexe 2 : ordre du jour – Réunion publique*)

1.8.5 Un conseiller qui n'assistera pas à une réunion ordinaire du Conseil d'éducation doit au préalable en aviser la présidence et le/la secrétaire du Conseil avant 12h (midi) le jour même de la réunion à défaut d'être considéré sans motif raisonnable.

- 1.8.6 La présidence est autorisée à présider les réunions du Conseil et d'y exercer tous les pouvoirs dont cette fonction est normalement investie. La présidence ne peut voter sauf en cas de partage égal des voix.
- 1.8.7 Tout avis de motion doit être envoyé aux membres six jours avant la réunion ordinaire. Aucune proposition ne peut être faite en réunion publique si elle n'a pas été discutée au préalable en réunion de travail sauf s'il y a consentement unanime de tous les membres présents du Conseil.
- 1.8.8 Une minute de silence sera respectée à l'ouverture de la réunion ordinaire publique dans le cas du décès d'un membre du Conseil d'éducation, d'un membre du personnel ou d'une personne apprenante actuellement membre ou scolarisé au DSFNE, dans le mois en cours, c'est-à-dire entre la dernière réunion ordinaire et la suivante.
- 1.8.9 Une rencontre entre les membres du Conseil d'éducation et les membres du Conseil jeunesse du Conseil d'éducation (CJCED) doit avoir lieu annuellement

Conseil d'éducation DSFNE  
Réunion ordinaire du mardi 13 mai 2025  
École Marie-Esther de Shippagan

Rapport de la présidence : Période du 9 avril au 13 mai 2025

Date	Lieu	Activités
10 avril	Bathurst          Caraquet	Écoles ESN et Place des Jeunes : Sphères de l'innovation organisée en collaboration avec Labos créatif. Une centaine de projets dont <b>43 de notre district scolaire y ont été exposés</b> par des élèves des districts scolaires francophone et anglophones de la province. Les projets présentés sont la démonstration de tout le dynamisme et de la créativité de nos élèves et de notre personnel enseignant engagés dans le développement de pratiques pédagogiques innovantes. Rencontre avec la directrice administrative des ressources humaines / session de travail avec directrice des relations stratégique et communications Réunion CPAÉ de la PLM
12 avril	Moncton	Funérailles de madame Antonine Maillet
14 avril	Virtuel	Réunion des présidences avec la sous-ministre adjointe : dossier employé du regroupement des CÉD
22 avril	Virtuel	Réunion mensuelle du MEDPE avec les présidences, vice-présidences et direction générales. ODJ : Budget.
23 avril	Virtuel	Réunion du comité de sélection de la direction générale
24 avril	Virtuel	Réunion des présidences avec Président du CCPPÉE Réunion Équipe Acadie pour définir les messages clés
28 avril	Virtuel	Réunion conjointe du CÉDSFNE et du CÉDSFNO pour présentation par notre direction générale du format des rapports de vérification qu'il soumet au CÉD pour approbation à chaque réunion publique. Sauf pour deux absences motivées, tous les membres du CÉD y ont assisté.

29 et 30 avril	Fredericton	Réunion du CCPPEÉ Entrevue sur Coupure budgétaires à Radio Canada pour le Téléjournal Acadie.
1 <sup>er</sup> mai	Caraquet	Entrevue CHAU-TV sur coupures budgétaires
5 mai	Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre du regroupement des CÉD. ODJ             <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Choix des thèmes pour le Forum provincial du 12 mai : il a été convenu de s'en tenir aux points suggérés par le MEDPE : A) Présentation sur l'analyse des liens entre les absences chroniques et les apprentissages; B) Impacts des ajouts et des coupures budgétaires dans chaque district; C) Présentation par l'équipe Réimaginée GNB.</li> <li>2) Contrat de la personne embauchée par le Regroupement des CÉD.</li> </ol> </li> <li>- Rencontre de travail avec VP, DG et adj. administrative (préparation de la réunion du 13 mai)</li> <li>- Rencontre du comité des finances et des infrastructures.</li> </ul>
7 mai	Bathurst	Réunion du CJCED
8 mai	Miramichi	<p>Miramichi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée de mobilisation des connaissances organisée par le DSFS. Environ 150 personnes présentes. Au programme : Conférence d'ouverture de la ministre de l'EDPE (partage d'une vision d'une éco-communauté innovante); Mise à jour du projet et synthèses des apprentissages; Session d'affiches et partage d'initiatives innovantes des districts scolaires francophone; Panel composé d'élèves de chaque DSF et de membres de la communauté (Rayanne Chawki, élève de 11<sup>e</sup> année de la polyvalente WAL et membre du CJCED a bien représenté notre district en y apportant son point de vue de façon assurée et conçise).</li> </ul> <p>Discussion de groupe sur le thème de la construction d'une éco-communauté innovante. Pendant le lunch, le DG et moi avons participé à une rencontre avec les invités spéciaux pour discuter de la pertinence de la création d'un fonds dédié à l'innovation.</p>
12 mai	Fredericton	<p>Rencontre avec les présidences, vp et dg en marge du Forum provincial</p> <p>Forum provincial sur l'Éducation</p>

13 mai	Shippagan	Réunions de travail et publique du CED
Durant la période	Conversations avec DG, adj. adm. et responsable des communications et rel. Stratégiques relatives aux suivis aux réunions du CED, du CJCED. Conversations avec la directrice des ressources humaines, conversations avec les présidences; Appels aux membres; lecture et réponses aux différents courriels et textos, rétroaction à différents documents dont le regroupement des CÉD, etc.	

Ghislaine Foulem,  
Présidente CÉDSFNE

**Éducation et Développement de la petite enfance**

C.P. 6000

Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Tél. 506 453-3678

**Date :** Le 23 avril 2025

**Destinataires :** Marc Pelletier, directeur général

**Expéditeur :** François Godin, directeur

**Copies :** Ghislaine Foulem, présidente des conseils d'éducation de district  
Marc Thériault, direction des services administratifs et financiers  
Julie -Mason, sous-ministre  
Robert Penney, sous-ministre adjoint  
Pascal Landry, gestionnaire de programmes d'infrastructure

**Objet :** **Planification des immobilisations pour l'exercice 2026-2027**

---

La présente se veut un rappel qu'en vertu de la Politique 409, les districts scolaires doivent soumettre leurs demandes de grands projets d'immobilisations pour l'exercice 2026-2027 avant le 31 mai 2025 et les demandes de projets d'améliorations des immobilisations pour l'exercice 2026-2027 avant le 30 septembre 2025.

### **Grands projets d'immobilisations**

Dans la foulée des efforts déployés pour améliorer la capacité des districts scolaires et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) à entreprendre une planification des travaux d'infrastructure à long terme, les grands projets relevés dans le plan quinquennal ministériel établi en 2025-2026 seront considérés comme faisant partie de la liste des priorités stables en matière d'infrastructure du MEDPE. Cette liste est fondée sur le classement de l'AMQB (analyse multidimensionnelle à quadruple bilan) pour 2025-2026, ainsi que sur le modèle de financement quinquennal du GNB concernant le MEDPE. La liste des priorités des grands projets est incluse en pièces jointes à titre de référence.

Les projets figurant sur cette liste des priorités ne doivent pas être soumis de nouveau au MEDPE aux fins d'examen. Ils demeureront sur cette liste, à moins que les CED établissent la nécessité d'une modification importante de portée, ou jusqu'à ce qu'un projet soit financé. Par conséquent, les CED doivent généralement planifier pour l'exercice 2030-2031 et au-delà lorsqu'ils soumettent des demandes pour de grands projets d'immobilisations.

Les projets seront ajoutés à la liste des priorités stables dans les années à venir en fonction des fonds alloués au MEDPE dans le modèle de financement quinquennal du GNB et des classements futurs des projets de l'AMQB. Il s'agira d'un plan quinquennal continu, et les projets les mieux classés seront ajoutés chaque année au bas de la liste. Le nombre de projets figurant sur la liste variera en fonction des fonds dégagés dans le modèle de financement du GNB.

La liste des priorités stables en matière d'infrastructure sert d'outil de planification. Elle ne garantit pas qu'un projet sera approuvé ou lancé pendant la période de planification de cinq ans. Il se peut que le gouvernement dispose de plus de fonds au cours de certaines années et que des projets supplémentaires puissent être sélectionnés, ou que les fonds disponibles soient moindres au cours d'autres années. Il se pourrait également que des situations d'urgence entraînent des changements de priorité.

Le fait de savoir si un projet majeur doit commencer dans les cinq prochaines années environ permettra aux CED de mieux déterminer quels projets d'amélioration pour les écoles concernées sont nécessaires à court terme, le cas échéant.

Pour faciliter votre planification des immobilisations, nous avons ajouté en pièces jointes une liste actualisée des écoles comprenant une estimation de la capacité et de l'utilisation de l'infrastructure scolaire.

### **Projets d'amélioration des immobilisations**

Les demandes d'améliorations d'immobilisations doivent être soumises pour l'exercice 2025-2026. Veuillez noter qu'en raison de la nature fluctuante des besoins en matière d'infrastructure scolaire, il est entendu que les priorités établies pour améliorer des immobilisations peuvent changer entre le moment où elles sont approuvées par les CED et celui où la conception est lancée avec le MTI. Des membres du personnel du MEDPE collaboreront avec ceux responsables des installations des districts scolaires pour vérifier que les listes des projets d'amélioration des immobilisations sont à jour et reflètent le niveau d'urgence au moment où elles sont fournies au MTI.

Je tiens à vous remercier, ainsi que le personnel de votre équipe et les membres de vos CED respectifs, de votre collaboration. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions à ce sujet.



François Godin  
Directeur des installations éducationnelle et du transport scolaire

Pièces jointes :  
Liste ministérielle des priorités stables en matière d'infrastructure  
Statistiques sur les éléments d'infrastructure scolaires



CONGRÈS  
*annuel*

★  
1990

CÉLÉBRONS LES



★  
2025

Programme préliminaire

35 ans de succès :  
Un réseau scolaire uni et une vision partagée !



16 au 18 octobre 2025  
Kelowna (Colombie-Britannique)



## Invitation

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au 35<sup>e</sup> congrès annuel qui se tiendra à Kelowna (Colombie-Britannique). Pour l'occasion, nous soulignerons les 35 ans d'existence de la FNCSF au service de ses membres.

### **35 ans de succès : un réseau scolaire uni et une vision partagée !**

Le rôle d'une fédération est de fédérer. La FNCSF a réussi cela avec brio, car elle a su, au fil du temps, rallier et mobiliser l'ensemble de ses membres autour d'enjeux communs. C'est une réalisation fondamentale et colossale, car elle permet des actions concertées, un langage partagé et une force de frappe plus grande.

Cette 35<sup>e</sup> édition permettra de jeter un regard et de rêver ensemble à ce que les 35 prochaines années devraient comporter pour notre réseau scolaire, fort des réalisations passées et en gardant en tête ce qui nous unit. De plus, la FNCSF présentera son nouveau plan stratégique 2025-2030.

Le fil conducteur du congrès sera sa thématique : unité et vision partagée. L'anniversaire d'un organisme est un moment pour souligner sa croissance, sa capacité d'adaptation, sa résilience ainsi que ses succès et défis rencontrés au fil des ans. Retour en arrière et, surtout, perspectives d'avenir afin de renforcer le sentiment d'appartenance des membres, de consolider les liens entre les membres et de célébrer les succès collectifs et individuels.

Au plaisir de célébrer avec vous!

Votre président,

*Simon Cloutier*

Simon Cloutier



**Simon Cloutier**  
Président de  
la FNCSF





# CONGRÈS 2025 DE LA FNCSF

## SURVOL DU PROGRAMME

### LE MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

- 9 h à 16 h** Rencontre des membres du conseil d'administration de la FNCSF
- 17 h 30 à 20 h** Dîner des présidences des conseils scolaires et des membres du conseil d'administration de la FNCSF
- Restaurant King Taps, 1352 rue Water, Kelowna*

### LE JEUDI 16 OCTOBRE 2025

- 9 h à 16 h 15** Activités interactives et réflexions  
Visite d'une école  
Rencontre des membres du RNDGE et remise du prix Edgar-Gallant
- 18 h à 20 h** Soirée retrouvailles organisée par le  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

### LE VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

- 9 h à 16 h 15** Conférence, table ronde et ateliers
- 18 h à 21 h 30** Banquet et remises de prix de reconnaissance et de bourses

### LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2025

- 9 h à 11 h approx.** Assemblée générale annuelle
- 11 h à 12 h** Rencontre des membres du conseil d'administration de la FNCSF 2025-2026
- 14 h à 18 h** Visites guidées (\$)

### Délégation jeunesse

Les conseils scolaires sont invités à inscrire leurs élèves-conseillers. Toutefois, leur supervision reste sous l'entière responsabilité des conseils scolaires concernés. Leurs activités seront les mêmes que pour les congressistes.

Par ailleurs, il est à noter que certains des élèves présents seront invités à participer à la table ronde du jeudi 16 octobre 2025, 10 h 45, portant sur l'engagement et la fibre politique chez les jeunes.

*Note : deux sessions d'orientation, pour la délégation jeunesse présente au congrès, incluant les co-maîtres de cérémonie, auront lieu en virtuel, le mercredi 24 septembre, 19 h, heure d'Ottawa, et en présentiel, le jeudi 16 octobre 2025, de 7 h 30 à 9 h, salle Shuswap\*.*

*\*Le 16 octobre, un petit-déjeuner leur sera offert dans leur salle de rencontre (Shuswap).*

*Tous les détails de la table ronde seront éventuellement envoyés aux élèves-conseillers.*



35 ans de succès :  
un réseau scolaire uni et une vision partagée!

## JEUDI 16 OCTOBRE 2025

**7 h 30** *Petit-déjeuner des congressistes*  
Salle Okanagan

**Place aux exposants** (Grand Foyer)  
**Inscription au congrès** de 8 h à 9 h

**7 h 30** *Session d'orientation de la délégation jeunesse*  
Petit-déjeuner servi dans la salle Shuswap

**9 h** **RÉUNION D'AFFAIRES DU RNDGE**  
Salle Mount Boucherie

**9 h** **MOT D'OUVERTURE** de la présidence de la FNCSF  
**RECONNAISSANCE** des territoires autochtones  
Salle Okanagan

**9 h 20** **MOTS DE BIENVENUE** de dignitaires

**9 h 30** **ACTIVITÉ BRISE-GLACE DE RÉSEAUTAGE**

**10 h 30** Grand Foyer  
**Pause santé et Place aux exposants**

**10 h 45** **LES ÉLÈVES-CONSEILLERS EN VEDETTE**  
La fibre politique chez les jeunes : un engagement à développer à l'école et dans la communauté

**12 h** Salle Okanagan  
**Déjeuner des congressistes**  
**et Place aux exposants** (Grand Foyer)

**13 h** **Activités en simultanée**  
**Visite de l'école Anse-au-sable**  
**Activité d'appropriation du plan stratégique FNCSF**  
*Selon le groupe assigné*

**14 h 30** Grand Foyer  
**Pause santé et Place aux exposants**

**14 h 45** **Activités en simultanée**  
**Visite de l'école de l'Anse-au-sable**  
**Activité d'appropriation du plan stratégique FNCSF**  
*Selon le groupe assigné*

**16 h 15** **FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE**  
**16 h 30** **RENCONTRE DU RNDGE** Salle Mount Boucherie  
**Remise du prix Edgar-Gallant 2025**

**SOIRÉE RETROUVAILLES**  
Gracieusement organisée par le  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

**Congrès annuel**  
16 au 18 octobre 2025



**Bâtir notre avenir**  
au présent



35 ans de succès :  
un réseau scolaire uni et une vision partagée!

## VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

7 h 30

**Petit-déjeuner des congressistes**  
*Place aux exposants*

Salle Okanagan  
Grand Foyer

8 h **Célébration liturgique**

Salle Chilcotin

9 h **MOT D'OUVERTURE de la présidence de la FNCSF**  
**RECONNAISSANCE des territoires autochtones**  
Salle Okanagan

9 h 05 **MOTS DE BIENVENUE de dignitaires**

9 h 15 **CONFÉRENCE PRINCIPALE**  
Mon école de rêve!

Salle Okanagan

10 H 30

**Pause santé et Place aux exposants**

Grand Foyer

10 h 45 **ATELIERS**

Atelier 1 - Apprendre en français à tout âge : comment y arriver?  
Atelier 2 - Devenez un acteur de changement !  
Atelier 3 - Cyberviolence envers les mineurs à l'ère de l'IA  
Atelier 4 - Gestion scolaire : un vent favorable sur le plan juridique !

12 H 15

**Déjeuner des congressistes**  
**et Place aux exposants (Grand Foyer)**

Salle Okanagan

# VENREDI 17 OCTOBRE 2025 (SUITE)

## 13 h 15 ATELIERS

Atelier 1 - Apprendre en français à tout âge : comment y arriver?  
Atelier 2 - Devenez un acteur de changement !  
Atelier 3 - Cyberviolence envers les mineurs à l'ère de l'IA  
Atelier 4 - Gestion scolaire : un vent favorable sur le plan juridique !

14 H 45

Pause santé et Place aux exposants (Grand Foyer)

15 h CONFÉRENCE DE CLÔTURE  
Retour sur le congrès en compagnie de l'artiste rappeur et poète Yao

Salle Okanagan

16 h CLÔTURE DU CONGRÈS

16 h POURSUITE DE LA PLACE DES EXPOSANTS  
(jusqu'à 17 h)

18 h à 21 h 30

### BANQUET DE LA FNCSF

Et remises de prix de reconnaissance et bourses

Cette soirée est une occasion de mettre en valeur des élèves et un conseiller/conseillère scolaire qui font la fierté de notre réseau scolaire.

Cocktail de 18 h à 18 h 30  
Grand Foyer

Soirée dans la  
salle Okanagan

# SAMEDI 18 OCTOBRE 2025

7 h 30 *Petit-déjeuner des congressistes*  
Salle Okanagan

9 h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
Levée vers 11 h (approx.)

Salle Okanagan

11 h approx. Rencontre des membres du conseil d'administration de la FNCSF 2025-2026

Salle Okanagan

14 h à 18 h Visites guidées (\$)

# CONGRÈS 2025 JEUDI 16 OCTOBRE

## ACTIVITÉ BRISE-GLACE

Un congrès, c'est plus que des conférences ! Saisissez l'occasion d'apprendre à mieux connaître vos homologues afin de semer la graine de collaborations durables et de liens donnant du sens à votre engagement en milieu scolaire.

### Qui suis-je?

Animation par l'équipe pédagogique du  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique



Conseil scolaire  
francophone de la  
Colombie-Britannique

## LES ÉLÈVES-CONSEILLERS EN VEDETTE

### La fibre politique chez les jeunes : un engagement à développer à l'école et dans la communauté

Grâce aux interventions des élèves conseillers du réseau, les congressistes seront invités à réfléchir aux moyens de favoriser l'engagement des élèves envers la francophonie.

Dans un monde où la politique façonne notre quotidien, il est essentiel de se demander comment les jeunes s'y intéressent. L'école et la communauté jouent-elles un rôle suffisant dans la formation de citoyens engagés? Apprend-on aux jeunes à comprendre les mécanismes politiques et à participer aux décisions qui les concernent?

Souvent impliqués dans des initiatives scolaires ou communautaires, les élèves-conseillers sont-ils davantage sensibilisés à la politique grâce à leur participation? Leur engagement peut-il être un tremplin vers une plus grande implication politique, non seulement à l'échelle scolaire, mais aussi municipale, provinciale et fédérale?

## VISITE DE L'ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE



En 2005, le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique a versé 3,2 millions de dollars au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique pour l'aider à compenser les coûts associés à l'achat de l'ancienne Central Okanagan Academy. Le déménagement vers des locaux plus grands a permis à l'école de l'Anse-au-sable d'accueillir 100 élèves supplémentaires et d'élargir l'école jusqu'à la 12e année. Le 30 mai 2008, quatre élèves de 12e année sont devenus les premiers à obtenir leur diplôme.

L'école est située sur la rue Lequime, en souvenir de la famille Léquime arrivée à Kelowna en 1861. Éli Léquime, le père, a ouvert le premier bureau de poste et le premier hôtel-saloon de la ville. On trouve également les rues Leon (pour Léon Léquime), Bouvette, Gagnon, Gaston, de Montreuil, Saucier et bien d'autres, qui rappellent toutes le rôle de la quarantaine de familles francophones qui ont colonisé Kelowna et les environs.

## NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 FNCSF

Le plan stratégique est l'outil de gouvernance qui guide les actions du conseil d'administration de la FNCSF sur lequel siègent les représentants des conseils scolaires francophones et associations de conseils scolaires francophones au pays.

Suite à une présentation du nouveau plan stratégique 2025-2030 de la FNCSF, vous êtes invités à participer à une session interactive qui vous permettra à la fois de vous approprier ce nouveau plan stratégique de la FNCSF et de voir comment il résonne auprès de votre conseil scolaire ou organisme. Parce qu'ensemble, on va plus loin.



# CONGRÈS 2025

## VENDREDI 17 OCTOBRE

### CONFÉRENCE PRINCIPALE

Mon école de rêve !

Fort des réalisations des 35 dernières années et grâce aux leçons tirées de la pandémie qui a exacerbé les inégalités en éducation, quel réseau scolaire veut-on léguer à la prochaine génération? Rêvons ensemble!

### CONFÉRENCE DE CLÔTURE

En compagnie de l'artiste multidisciplinaire Yao, revivez les moments forts du congrès et mettez votre fibre artistique à contribution pour l'élaboration d'une œuvre collective pérenne.

### BANQUET DE LA FNCSE

Cette soirée se veut conviviale tout en étant l'occasion de reconnaître des personnes exceptionnelles.

Tel que le veut la tradition, ce banquet mettra à l'honneur la personne lauréate du prix Jean-Robert-Gauthier 2025 qui vise à souligner l'apport, au plan national, d'une conseillère ou d'un conseiller scolaire dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire.

La détermination de nos élèves sera aussi soulignée avec la remise des bourses Paul-Charbonneau 2025 et des bourses sur la persévérance scolaire du Groupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE).

**Bar payant dès 18 h**

**18 h 30 Début des discours  
et service du repas**

Tenue de ville suggérée

## Invitation aux présidences

### MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

**Dîner des présidences des conseils scolaires et  
des membres du conseil d'administration de la FNCSE**

**17 h 30 à 20 h**

La FNCSE invite, à titre gracieux, les présidences des conseils scolaires ainsi que les membres de son conseil d'administration à une rencontre autour d'un bon repas.

Pour l'occasion, c'est le restaurant King Taps qui accueillera les convives qui pourront s'y rendre à pied, puisque le restaurant est situé à moins de 500 mètres de l'hôtel.

Prévoir 5 minutes de marche.



Restaurant King Taps  
1352, rue Water, Kelowna

# CONGRÈS 2025

## VENDREDI 17 OCTOBRE

### Ateliers au choix

**ATELIERS**

**10 H 45 ET 13 H 15**

**Heure de l'activité  
selon le groupe assigné**

**Lors de leur inscription, les congressistes sont invités à faire un choix d'ateliers, en ordre de préférence.**

**Nous tenterons de respecter les choix effectués, dans la mesure du possible.**

#### **1 - Apprendre en français à tout âge : comment y arriver ?**

Partout au Canada, on peut et on veut apprendre en français à tout âge. Ça vous parle cette devise? Hé bien ça devrait puisqu'elle est au cœur de la démarche de l'ensemble des ministères de l'Éducation des provinces et territoires, du gouvernement fédéral et plus d'une dizaine d'organismes nationaux francophones des milieux scolaire et communautaire. Venez découvrir comment le Plan stratégique sur l'éducation en langue française est en train de mobiliser l'ensemble des acteurs clés en éducation au pays pour compléter le continuum pancanadien en éducation.

#### **2 - Devenez un acteur de changement !**

Plongez au cœur de la sensibilisation politique et apprenez à toucher les bons décideurs, à structurer des messages percutants et à mobiliser des alliés autour de vos idées. Cet atelier vous dotera d'outils stratégiques pour devenir un ambassadeur efficace de votre conseil scolaire, défendre les enjeux clés de l'éducation en français, langue première, et participer activement à son essor et à sa visibilité. Prêt à prendre les rênes du changement?

#### **3 - Cyberviolence envers les mineurs à l'ère de l'IA**

Cet atelier traitera des enjeux éthiques de l'intelligence artificielle et de son utilisation criminelle. Plus de 90 % des jeunes de 12 à 16 ans sont réguliers sur internet et les réseaux sociaux, et un tiers d'entre eux ont été sollicités sexuellement. Les jeunes adoptent rarement des comportements sécuritaires en ligne et préfèrent souvent garder le silence lorsqu'ils sont victimes d'exploitation. En attendant des mesures des entreprises ou des gouvernements, la prévention passe par l'enseignement des bonnes pratiques de sécurité en ligne et le contrôle parental.

#### **4 - Gestion scolaire : un vent favorable sur le plan juridique !**

Pour la première fois, un récent jugement clarifie plusieurs aspects opérationnels et électoraux du droit des communautés linguistiques officielles en situation minoritaire à la gestion et au contrôle de leur système scolaire en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En compagnie des avocats Mark Power et Darius Bossé, de la firme Juristes Power, venez en apprendre davantage sur les retombées de cette embellie juridique pour le droit de gestion scolaire.





# VISITES GUIDÉES

Nombre limité de places

**Cliquez ICI**  pour tous les détails de ces visites.

## CONGRÈS 2025 DE LA FNCSF

### Visite 1 Tournée de vignobles (14 h 15 à 17 h 30)

La vallée de l'Okanagan vous séduira par l'abondance de ses plages, ses eaux bleues étincelantes, ses marchés de producteurs et ses kiosques de bord de route qui sont remplis de paniers débordant de fruits et de légumes. Puis... il y a son vin, qui est aujourd'hui reconnu sur la scène internationale.

*Okanagan Wine Country Tours* et ses guides vous proposent une visite de trois établissements vinicoles.

*Crown & Thieves* a été construit pour ressembler à un château en ruine. Ce domaine viticole pas comme les autres, avec ses vins audacieux et sa beauté étrange, offrira une expérience de dégustation exemplaire et inoubliable.

Avec plus de 500 ans d'histoire agricole familiale, *Frind Estate Winery* est l'un des domaines viticoles les plus avancés au monde, utilisant des technologies de pointe pour créer des vins vraiment uniques.

*Mount Boucherie Winery* est situé à l'Est de l'ancien volcan Mount Boucherie. Les vins reflètent le terroir unique de ces sites de production - les sols de loam sableux, d'argile et de calcaire, riches en dépôts minéraux et en roches volcaniques.

#### Frais de 160 \$ par personne, payable à l'avance, avec les frais d'inscription au congrès.

Ce tarif comprend les frais suivants : transport aller-retour, visites guidées et frais de dégustation aux trois vignobles, eau embouteillée réfrigérée, collations légères, guides professionnels, taxe et pourboires.

**14 h 15** - embarquement sur l'autocar à l'entrée Nord de l'hôtel. Retour prévu à 17 h 30.



### Visite 2 Tournée culturelle et culinaire à pied (13 h 45 à 17 h)

*Okanagan Foodie Tours* vous invite à découvrir, à pied, le centre-ville dynamique et le quartier culturel de Kelowna! Cette visite culturelle et culinaire mettra en vedette des points de repère historiques, l'art public et des histoires captivantes sur le passé et le présent de Kelowna.

La visite comprend des dégustations dans quatre restaurants spécialement sélectionnés pour nos délégués!

Au *Soul de Cuba*, vous dégusterez d'authentiques sandwichs cubains Classico accompagnés de délicieuses plantains frits. Le chef au *Train Station Pub* vous offrira un plat de son choix composé d'ingrédients locaux frais. Au restaurant *Dawett Fine Indian Cuisine*, vous pourrez déguster un savoureux poulet au beurre, des Pakoras et du riz Pulao. Le dernier arrêt vous amènera au *Chilango Modern Mexican* pour une fiesta de saveurs, avec chips et Pico et d'authentiques Street Tacos.

Note : Les mets seront servis avec de l'eau. Les boissons (alcoolisées ou non) seront aux frais des participants.

#### Frais de 110 \$ par personne, payable à l'avance, avec les frais d'inscription au congrès.

Ce tarif comprend les frais suivants : visite guidée à pied de Kelowna, délices culinaires dans quatre restaurants, taxe et pourboires.

**13 h 45** - Rendez-vous à l'entrée principale de l'hôtel pour un départ à pied. Retour prévu à 17 h.

*N.B. N'oubliez pas de prévoir des vêtements appropriés au climat de Kelowna, à ce temps de l'année, puisque les activités se tiendront beau temps, mauvais temps.*



#### Inscription à l'une des visites guidées

Via le formulaire d'inscription au congrès.

Tous les détails au

<https://fnscf.ca/evenements/congres-annuel>

Date limite : 10 septembre 2025



# COORDONNÉES DE L'HÔTEL ET TRANSPORT

## CONGRÈS 2025 DE LA FNCSF



### Delta Hotels by Marriott Grand Okanagan Resort

1310, rue Water Street, Kelowna (Colombie-Britannique) V1Y 9P3

Tarif de groupe : 259 \$ la nuitée, chambre standard

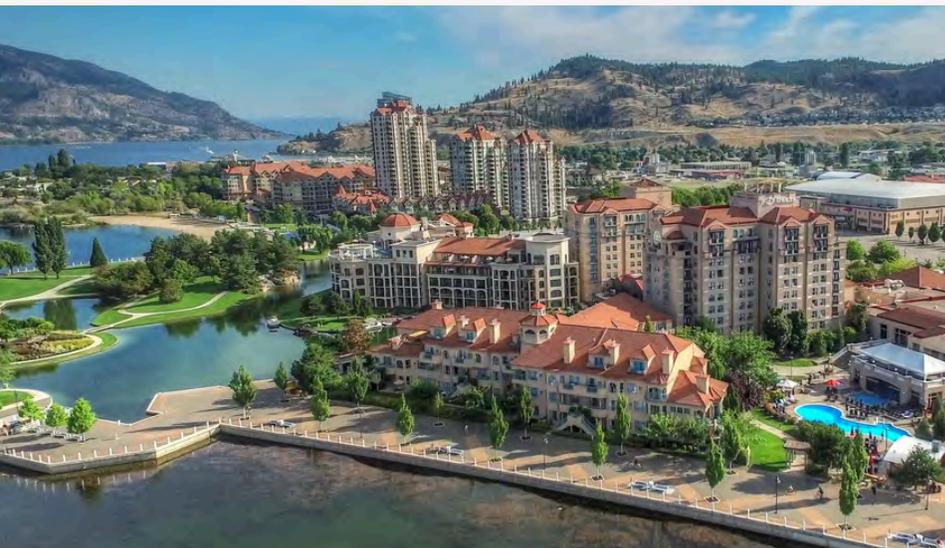
Tarifs assujettis aux taxes provinciales et/ou autres frais applicables.

Tarifs de groupe en vigueur jusqu'au 15 septembre 2025.

Réservations : 1-888-236-2427 (citer le nom de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones - FNCSF)

Réservations en ligne :

[https://book.passkey.com/event/50971985/owner/49923824/home?lang=fr\\_CA](https://book.passkey.com/event/50971985/owner/49923824/home?lang=fr_CA)



### Autres informations d'intérêt :

- Heure d'arrivée 16 h
- Heure de départ 11 h
- Stationnement : 40 \$/jour  
ou Valet 65 \$/jour

### Déplacements

Toutes les activités du congrès se dérouleront à l'hôtel Delta, à l'exception de la soirée retrouvailles du 16 octobre 2025.

Tous les frais de transport pour se rendre au congrès et en revenir doivent être déboursés par les participantes et participants.

Le Delta se situe à 15 kilomètres de l'aéroport de Kelowna (YLW), soit environ 20 minutes en voiture. Il n'y a pas de service de navette offert par l'hôtel. Nous vous encourageons à partager un taxi. Plus de détails, [cliquez ici](#).



*N.B. N'oubliez pas de prévoir des vêtements appropriés au climat de Kelowna, à ce temps de l'année.*



Bâtir  
notre  
*avenir*  
au présent

Profitez des tarifs préférentiels  
jusqu'au 10 septembre 2025.

Clôture des inscriptions  
le 26 septembre 2025.

## Congrès 2025



35 ans de succès :  
un réseau scolaire uni et une vision partagée!



**L'inscription au congrès** se fait en ligne, via le site Web de la FNCSF :  
<https://fnscsf.ca/evenements/congres-annuel/>

**Pour plus d'informations**  
Michelle Koncz, coordonnatrice d'événements  
[info@fnscsf.ca](mailto:info@fnscsf.ca)

**À vos calendriers !**



Le 15 avril 2025

Madame Ghislaine Foulem, présidente  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
3376, rue Principale  
Tracadie-Sheila (Nouveau-Brunswick) E1X 1G5

Objet : Adhésion annuelle à la FNCSF

---

Madame Foulem,

Veillez trouver ci-joint le formulaire d'adhésion annuelle à la FNCSF pour l'année débutant le 1<sup>er</sup> avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Nous vous prions de bien vouloir le compléter et nous le retourner, avec votre cotisation, au plus tard le 30 juin 2025.

Au nom de la Fédération, je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

*SIMON CLOUTIER*

Simon Cloutier

c.c. Direction générale du district scolaire

p.j.



# Bourses Paul-Charbonneau 2025

Dans le cadre des bourses d'excellence Paul-Charbonneau, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones invite les conseils scolaires francophones à soumettre la candidature d'un finissant ou d'une finissante du secondaire qui s'est démarqué(e) par son cheminement scolaire.

Vous trouverez ci-joint les critères d'admissibilité et le formulaire de mise en candidature.

Vous êtes priés de faire parvenir électroniquement à la FNCSF le formulaire complété dès que possible.

**DATE LIMITE pour la réception des formulaires de candidatures :**  
Par courriel, le vendredi 6 juin 2025

# Bourses Paul-Charbonneau

## **Découvrez le legs de Paul Charbonneau**

Paul Charbonneau a œuvré pendant plus de vingt ans au sein de la francophonie canadienne, notamment dans le domaine de l'éducation.

Il fut le premier directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Il a également dirigé la création de réseaux de parents, soutenu la mise en place de conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada, notamment à Terre-Neuve-et-Labrador.



En 2001, il devint directeur général de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE). M. Charbonneau est décédé en 2007. Les bourses en son nom visent à reconnaître son engagement et sa contribution remarquable à la consolidation du réseau scolaire des écoles de langue française au pays.

## **Les bourses Paul-Charbonneau**

Ces bourses ont deux objectifs :

1. Souligner la réussite scolaire, le leadership en francophonie et l'engagement communautaire;
2. Encourager les finissantes et les finissants du secondaire des écoles de langue française de la francophonie canadienne à poursuivre leurs études postsecondaires, préférablement dans une institution francophone sise en contexte minoritaire.

Les bourses Paul-Charbonneau, d'une valeur de mille dollars chacune, sont décernées au terme de chaque année scolaire à trois finissantes ou finissants du secondaire représentant respectivement chacune des trois régions du pays (Atlantique, Centre (Ontario), Ouest et Nord).

## **Processus de sélection**

Chacun des conseils scolaires pourra soumettre une candidature qu'il aura déterminée selon ses critères de réussite scolaire, de leadership en francophonie et d'engagement communautaire.

Les candidatures reçues pour chacune des régions seront évaluées par un jury formé de membres de l'exécutif de la FNCSF.

Une grille d'évaluation servira aux fins de sélection des candidatures et mettra l'accent sur des critères de réussite scolaire, de leadership en francophonie et d'engagement communautaire.

## **Critères d'admissibilité :**

- Être une finissante ou un finissant du secondaire pour l'année scolaire 2024-2025.
- S'être démarqué(e) de façon significative au cours de son cheminement scolaire par sa réussite scolaire, son leadership en francophonie et son engagement communautaire.
- La candidature doit être soumise par le conseil scolaire de l'élève.

## Bourses Paul-Charbonneau (suite)

### **Procédures de mise en candidature :**

- L'appel des candidatures est effectué au printemps.
- L'invitation pour l'appel aux candidatures est envoyée aux directions générales des conseils scolaires francophones membres de la FNCSF.
- Le formulaire est rempli et retourné électroniquement par courriel avant la date limite par le bureau de la direction générale du conseil scolaire. Un accusé sera envoyé pour confirmer la réception de la candidature.
- Une seule candidature par conseil scolaire sera acceptée.
- L'étude des nominations et le choix des lauréats sont effectués par des membres de l'exécutif de la FNCSF.
- Les lauréats sont annoncés lors du congrès de la FNCSF qui se tient annuellement à l'automne.

### **Modalités diverses :**

Les bourses Paul-Charbonneau sont réservées aux finissantes et finissants du secondaire de l'année scolaire 2024-2025. Les lauréats seront choisis à l'été 2025, les bourses leur étant remises à l'automne 2025 pour leur première année d'études postsecondaires 2025-2026.

Ces bourses visent également à encourager les finissantes et les finissants du secondaire des écoles de langue française à poursuivre leurs études postsecondaires dans une institution francophone sise en contexte minoritaire (hors Québec). Toutefois, même s'il est important de privilégier les institutions francophones, il se peut que certains programmes n'y soient pas disponibles. Dans une telle éventualité, la mise en candidature sera tout de même recevable.

Les noms des lauréats 2025 seront dévoilés le 17 octobre 2025, lors du congrès annuel de la FNCSF.

## Bourses Paul-Charbonneau 2025

### Formulaire de mise en candidature

**Nom du conseil scolaire :** \_\_\_\_\_

**Province ou territoire :** \_\_\_\_\_

**Critères d'admissibilité :**

- Être une finissante ou un finissant du secondaire pour l'année scolaire 2024-2025.
- S'être démarqué(e) de façon significative au cours de son cheminement scolaire par sa réussite scolaire, son leadership en francophonie et son engagement communautaire.
- Être mis(e) en nomination par son conseil scolaire.

**Il est à noter que seul un formulaire rempli et retourné avant la date limite par le bureau de la direction générale du conseil scolaire sera admissible. Une seule candidature par conseil scolaire sera acceptée.**

**Une photo du finissant, en format numérique, doit également accompagner le présent formulaire.**

**\*\*MAXIMUM DE 1500 MOTS AU TOTAL\*\***

**Nom de la candidate ou du candidat :**

Finissant(e) de quel établissement : \_\_\_\_\_

Poursuivra ses études postsecondaires dans quel établissement : \_\_\_\_\_

**L'élève s'est démarqué (e)**

**1) Par son cheminement scolaire**

**Veillez préciser par des exemples concrets pour chacune des rubriques :**

- a) Travaux scolaires \_\_\_\_\_
- b) Résultats scolaires \_\_\_\_\_
- c) Prix et distinctions \_\_\_\_\_
- d) Commentaires additionnels \_\_\_\_\_

**2) Par son leadership en francophonie**

**Veillez préciser par des exemples concrets pour chacune des rubriques :**

- a) Initiatives et implication dans les activités scolaires et parascolaires \_\_\_\_\_
- b) Fierté du fait français \_\_\_\_\_
- c) Qualités de leader \_\_\_\_\_
- d) Commentaires additionnels \_\_\_\_\_

**3) Par son engagement communautaire**

**Veillez préciser par des exemples concrets pour chacune des rubriques :**

a) Implication dans des activités  
communautaires

---

b) Bénévolat

---

c) Prix et distinctions pour engagement  
communautaire

---

d) Commentaires additionnels

---

Le formulaire de mise en candidature doit être envoyé :

Avant **le vendredi 6 juin 2025**

Par courriel à Johanne Zanetti : [johanne.zanetti@nbed.nb.ca](mailto:johanne.zanetti@nbed.nb.ca)

Un accusé sera envoyé pour confirmer la réception de la candidature.

---

**DESTINATAIRES :** Présidences et directions générales des conseils scolaires

**EXPÉDITEUR :** Simon Cloutier, président

**DATE :** Le 9 avril 2025

**OBJET :** Appel de candidatures pour le prix Jean-Robert-Gauthier

---

## Prix Jean-Robert-Gauthier 2025

Connaissez-vous un(e) conseiller(ère) scolaire qui contribue ou a contribué de façon remarquable à l'essor de l'éducation en français langue première ?

Dans le cadre de la remise du prix Jean-Robert-Gauthier 2025, la FNCSF est à la recherche de candidatures afin de reconnaître, au plan national, un(e) francophone pour sa contribution exceptionnelle au domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Afin d'orienter votre choix, vous trouverez ci-joint les critères d'admissibilité et les procédures de mise en nomination.



**Faites-nous parvenir des candidatures  
dès que possible !**

**Date limite :  
Le vendredi 27 juin 2025**

## PRIX JEAN-ROBERT-GAUTHIER

---

### **Jean-Robert Gauthier (22 octobre 1929-10 décembre 2009)**

Jean-Robert Gauthier était chiropraticien de formation mais a consacré la majeure partie de sa vie professionnelle à la scène politique notamment à titre de conseiller scolaire (1969-1972), de député libéral d'Ottawa-Vanier à la Chambre des communes (1972-1994), de whip du Parti libéral et de chef parlementaire de l'opposition (1984-1991). Il fut nommé au Sénat en 1994 et a pris sa retraite en 2004.

Il devint membre de l'Ordre du Canada en 2007 et de l'Ordre de l'Ontario en 2009. Il fut également fait Officier de la Légion d'honneur par le gouvernement français en 2002.

Défenseur des droits des francophones à l'extérieur du Québec, Jean-Robert Gauthier a pris position et est intervenu à de nombreuses reprises dans les dossiers concernant les langues officielles au Canada et la Constitution canadienne et a su établir des relations avec des organismes voués à la défense des droits des francophones au Canada et en Ontario.

*Note : Dans ce document, seul le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.*

### **Objectif du projet :**

Reconnaître annuellement, au plan national, un francophone pour son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire, à titre de conseiller ou commissaire scolaire.

### **Critères d'admissibilité :**

- Avoir été ou être conseiller ou commissaire scolaire ;
- Être mis en nomination par un conseil scolaire francophone ;
- Ne pas être membre du conseil d'administration de la FNCSF.

### **Modalités :**

Le sénateur Gauthier a eu le courage de ses convictions et a toujours été un ardent promoteur de l'éducation en langue française. Il fut un parlementaire engagé qui a oeuvré avec ferveur au développement et à l'épanouissement des communautés francophones. Son dévouement a engendré des gains importants pour la francophonie canadienne.

Le lauréat, à l'image du Sénateur Jean-Robert Gauthier, aura fait preuve de courage et de persévérance dans l'adversité et d'initiative et d'originalité dans son approche. Il aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction et aura su exercer une influence. Joueur d'équipe, il aura œuvré pour la qualité et l'excellence de l'éducation et se sera mérité le respect et l'admiration de ses pairs.

Le lauréat se démarquera également au niveau des critères suivants :

- S'être investi dans son rôle, avoir participé activement aux activités de son conseil scolaire et fait preuve de leadership ;
- Avoir fait preuve d'initiative dans ses communications avec les intervenants ;
- Avoir contribué de façon exceptionnelle à l'essor et à l'amélioration continue de l'éducation en français langue première ;
- S'être porté, de façon notoire, à la défense du principe de la dualité linguistique canadienne.

**Procédures de mise en nomination :**

- Appel des candidatures au printemps.
- Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat de la FNCSF par courriel ([administration@fncsf.ca](mailto:administration@fncsf.ca)). (Un accusé de réception vous sera acheminé par courriel dans les jours qui suivent)
- **Documentation à fournir** : Formulaire de mise en candidature ci-joint dûment rempli. Seule l'information se retrouvant sur ce formulaire sera considérée.
- Les candidatures doivent être soumises à chaque année.
- **Date limite pour recevoir les candidatures** : vendredi 27 juin 2025, par courriel.

**Sélection du lauréat ou de la lauréate :**

- Le jury de sélection est composé des membres de l'exécutif de la FNCSF et de la direction générale.
- Sélection du lauréat en août/septembre.
- Cérémonie de remise du prix à l'automne, le 17 octobre 2025, dans le cadre du congrès annuel de la FNCSF.

**Cérémonie de remise du prix :**

- Le lauréat sera invité à livrer son discours de remerciement (en personne ou par vidéo). Le discours est d'une durée maximale de 3 minutes.
- Si le lauréat ne peut être présent le moment venu, une vidéo pourra être préparée afin d'être présentée lors de la cérémonie de remise (durée maximale également de 3 minutes).

# PRIX JEAN-ROBERT-GAUTHIER 2025

## Formulaire de présentation d'une candidature

Le prix récompense annuellement un francophone pour sa contribution exceptionnelle à l'éducation en français en milieu minoritaire, en tant que conseiller ou commissaire scolaire.

Le lauréat aura fait preuve de courage, de persévérance, d'initiative et d'originalité face aux défis, tout en défendant avec conviction l'éducation en français et la dualité linguistique. Il aura œuvré pour l'excellence en éducation, gagnant le respect de ses pairs.

Les critères de sélection incluent également :

- Présence active aux activités du conseil scolaire ;
- Initiatives dans les communications avec les intervenants ;
- Contribution remarquable à l'évolution de l'éducation en français en milieu minoritaire ;
- Défense notable de la dualité linguistique canadienne.

*Note : Dans ce document, seul le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.*

### **SECTION A – Identification du présentateur de la mise en candidature :**

Conseil scolaire : \_\_\_\_\_  
Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

### **SECTION B – Identification du candidat :**

Nom : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Membre du conseil scolaire depuis l'année : \_\_\_\_\_

### **SECTION C – Critères d'évaluation et pondération**

#### **DÉTERMINATION - 40% de la pondération totale**

**1) Détaillez à l'aide d'exemples précis, comment le candidat, dans ses fonctions de conseiller ou commissaire scolaire, a fait preuve de courage, de persévérance, d'initiative et d'originalité face aux défis rencontrés (maximum de 500 mots sous forme de puces)**

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT - 50% de la pondération totale**

**2) Détaillez à l'aide d'exemples précis, comment le candidat s'est distingué dans son rôle de conseiller ou commissaire scolaire :**

- a) auprès de la communauté entre autres dans le cadre de ses communications avec l'ensemble des intervenants (décideurs, représentants des médias, parents, élèves) et par son implication communautaire ;
- b) a su, malgré les embûches, défendre le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction tout en exerçant son influence ;
- c) a œuvré pour l'excellence en éducation, gagnant le respect de ses pairs.

(maximum de 500 mots sous forme de puces)

---

- 

---

- 

---

- 

---

- 

---

- 

---

- 

---

**COMPLÉMENT D'INFORMATION - 10% de la pondération totale**

**3) Veuillez nous faire part, à l'aide d'exemples précis, de toute autre contribution exceptionnelle du conseiller ou commissaire scolaire à l'essor de l'éducation en français (aptitude ou réalisation)**

(maximum de 500 mots sous forme de puces)

---

- 

---

- 

---

- 

---

- 

---

- 

---

- 

---

Les formulaires de mise en candidature doivent être envoyés au secrétariat de la FNCSF par courriel à [administration@fnscf.ca](mailto:administration@fnscf.ca) .  
Seule l'information sur ce formulaire sera considérée.

Un accusé de réception sera acheminé par courriel dans les jours suivant la réception de la candidature.